ISSN 0024-7650
L 15290 - 2479 - F: 1,20 €
Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2479
5 février 2016
1,20 € • DOM: 1,80€

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

## Taxis, éleveurs... et les salariés ?

# Aux travailleurs de passer à l'offensive !

LO

**Réforme constitutionnelle**
**Démagogie xénophobe**
page 3

**Goodyear**
**Relaxe pour les travailleurs condamnés !**
page 5

**Migrants**
**Hécatombe aux portes de l'Europe**
page 8

# Reprendre confiance dans notre force

**Les chauffeurs de taxis sont à bout. À cause de la concurrence des VTC, les voitures de tourisme avec chauffeur, leurs revenus sont en chute libre. Même en allongeant leur journée de travail, beaucoup n'arrivent plus à payer le crédit de leur voiture et de leur licence. Mais ils s'organisent et se battent pour défendre leurs intérêts.**

**Il en va de même pour les éleveurs et les producteurs de lait. Ils vendent leurs produits à perte et n'arrivent à se payer un salaire que grâce aux aides de l'Europe et du gouvernement. Mais ils manifestent, ils mettent l'opinion de leur côté et forcent le gouvernement à les entendre.**

**Et les salariés ? Combien d'ouvriers, d'employés, de techniciens sont, eux aussi, au bout du rouleau ? Combien d'hospitaliers, d'agents territoriaux ? Eux aussi accumulent les heures de travail et la fatigue, et sont condamnés aux salaires de misère. Et que dire de ceux plongés au chômage et réduits à survivre avec les minima sociaux ?**

**Eh bien, ils doivent, eux aussi, se manifester ! D'abord pour se faire entendre, puis pour réussir à résister aux attaques contre leurs conditions de travail et de vie. Car les salariés subissent, depuis plusieurs années, une offensive systématique du grand patronat. Déjà violentes sous Sarkozy, les attaques ont empiré avec Hollande.**

**La crise, la concurrence exacerbée et le chômage de masse ont été utilisés comme des moyens de chantage pour restaurer les marges et les profits des entreprises qui n'ont fait qu'enrichir une minorité. Les grandes banques réalisent des milliards de bénéfices annuels. Même des firmes comme PSA, dont on nous a dit qu'elles étaient à deux doigts de la faillite pour justifier des milliers de licenciements, font désormais le bonheur de la Bourse.**

**Il s'agit d'une politique de classe. Il s'agit d'une guerre de classe que le patronat mène avec l'aide du gouvernement. Mais il la mène d'autant plus facilement qu'il n'y a pas d'opposition frontale avec les travailleurs, car les réactions sont faibles ou isolées. C'est ce qu'il faut changer.**

**La politique et la vie des travailleurs changeront si le rapport de force entre eux et le patronat change, si les travailleurs se lèvent à nouveau pour leurs intérêts.**

**Les attaques contre le Code du travail, celle qui se dessine contre les chômeurs, la répression contre les salariés d'Air France ou ceux de Goodyear montrent qu'aujourd'hui le patronat et le gouvernement se sentent tout permis. Il faut leur montrer qu'ils se trompent, en commençant par participer nombreux aux rassemblements organisés jeudi 4 février pour soutenir les anciens salariés de Goodyear condamnés à de la prison ferme.**

**Il faut faire en sorte que les travailleurs retrouvent l'envie, l'énergie et les moyens de répondre à l'arrogance et aux provocations patronales et gouvernementales. C'est à cet objectif que doivent se consacrer ceux qui ne veulent pas se laisser faire.**

**D'ici la présidentielle, les manœuvres au PS et à la gauche de la gauche vont se multiplier. Aujourd'hui les frondeurs du PS, les écologistes et le Parti communiste tentent de se mettre d'accord sur l'organisation d'une primaire, dans l'espoir que la gauche puisse se refaire une virginité en se trouvant un candidat autre que Hollande pour 2017.**

**Mais qu'y a-t-il à attendre de ces anciens ministres devenus frondeurs après avoir cautionné la plupart des mesures antiouvrières de Hollande ?**

**Se fixer pour objectif de ressusciter une « vraie gauche », comme le souhaitent Mélenchon ou le Parti communiste, est un objectif aussi vague que trompeur.**

**Faut-il rappeler que Hollande, Valls et Macron se revendiquent toujours de la « gauche » ? Faut-il rappeler que, de Mitterrand à Hollande, tous se sont présentés comme des candidats « vraiment » à gauche et qu'il y a eu tromperie sur la marchandise ?**

**L'expérience a prouvé que les frontières politiques ne passent pas entre la gauche et la droite. Elles sont déterminées par les intérêts de classe et opposent les travailleurs et les exploités à la poignée de capitalistes qui dominent l'économie.**

**Au lieu de véhiculer de nouvelles illusions dans des politiciens qui ne méritent pas la confiance des travailleurs, il faut encourager ces derniers à mettre en avant leurs intérêts et leur donner confiance en leurs propres forces.**

**La crise est à mettre au compte des banquiers et du grand patronat. C'est la faillite d'un système basé sur le monopole du capital et la recherche effrénée du profit.**

**Les travailleurs, qui portent toute la société sur leurs épaules, n'ont pas à accepter d'être les pions d'un tel système. Ils doivent se battre pour leurs intérêts et pour remettre l'économie sur ses pieds.**

## Au sommaire


### LEUR SOCIÉTÉ

Taubira : murmure d'opposition 3
Réforme de la Constitution 3
Agriculteurs en colère 4
Sapin, ministre des financiers 4
Autoroutes : racket au péage 4
Indemnisation du chômage 5
État d'urgence permanent ? 5
Relaxe pour les travailleurs de Goodyear ! 5
EDF : nouvelle hausse des tarifs 6
Les compteurs Linky 6
Procès Jacqueline Sauvage 6
Classes bilangues 6
Logement : la précarité augmente 7
Logement : loi Dalo 7
Foyer Adoma Marc-Seguin – Paris 12
Camp de Roms évacué à Paris 16
Remorque désobligeante 16

### DANS LE MONDE

Guerres en Afrique et au Moyen-Orient 8
Migrants : hécatombe 8
Renault – Turquie 9
Zika : virus de la pauvreté 9
Italie : sauver les banques, couler les épargnants 10
Île de La Réunion 10
États-Unis : élection présidentielle 16

### ENTREPRISES

Renault Trucks 11
OMS Synergie – Paris Habitat 11
Carrefour : tentative de licenciement 11
Isochem – Pont-de-Claix 12
SNCF dégradations du service 12
Brétigny 12
Chantiers STX – Saint Nazaire 13
Dassault – Argenteuil 13
Fondation Dassault – Corbeil-Essonnes 13
Chômage : nos lecteurs écrivent 13
Vallourec 14
STMicroelectronics – Grenoble 14
Servier 14
Territoriaux de La Rochelle 15
La Poste Lyon 15


## *Lutte ouvrière* dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

# Taubira : un murmure d'opposition

**Après avoir démissionné de son poste de garde des Sceaux, Christiane Taubira sort opportunément un livre « adressé à la jeunesse », dans lequel elle défend sa position sur la déchéance de nationalité. Après quatre ans de bons et loyaux services dans le gouvernement Hollande, elle veut continuer à faire parler d'elle et a pris un soin particulier à la mise en scène de son départ.**

Taubira n'a pas accepté la proposition de déchéance de nationalité pour les binationaux mise en avant par Valls et Hollande, et voudrait que cette position laisse d'elle une image d'opposante de gauche. Mais, pendant quatre ans, elle a accepté toutes les attaques du gouvernement contre les classes populaires. Si elle a été à l'initiative de l'institution du mariage homosexuel, par sa présence au gouvernement elle a cautionné la destruction du Code du travail, les attaques contre les 35 heures, la généralisation du travail du dimanche, la réduction du pouvoir des Prud'hommes ainsi que la limitation des indemnités pour les salariés qui contestent leur licenciement. Elle n'a jamais protesté contre la multiplication des cadeaux au patronat et ne s'est jamais prononcée contre la politique de classe du gouvernement.

Même sur son terrain spécifique, celui de la justice, Taubira n'a pas bronché contre l'utilisation de l'état d'urgence et l'augmentation des pouvoirs de la police. Ces derniers jours, en tant que ministre de la Justice, elle a aussi été responsable de la condamnation des ouvriers de Goodyear à de la prison ferme.

Non seulement Taubira n'a pas été en opposition avec la politique du gouvernement, mais en fait son image de contestataire, de Valls plus que de Hollande, a rendu service à ce dernier. Elle lui a servi de caution de gauche, de caution féministe et antiraciste en tant que femme de couleur dans un gouvernement qui par ailleurs fait les yeux doux à l'électorat raciste et réactionnaire. Taubira, loin d'être une résistante, a en fait soutenu jusqu'au bout la politique de Hollande, auquel d'ailleurs elle affirme continuer à être loyale.

Les attaques ignobles de la droite et l'extrême droite dont elle a été la cible ont certainement rendu Taubira sympathique à

beaucoup. Sa démission va sans doute lui permettre de mettre cette image à profit. Des frondeurs du Parti socialiste à Mélenchon, ceux qui cherchent à se démarquer du gouvernement voudraient bien, à l'approche de la présidentielle, redonner à la gauche un peu de sa virginité perdue, et pour cela Taubira peut leur être utile. Mais, dans tous ces calculs politiciens, il n'y a rien qui concerne de près ou de loin les intérêts des classes populaires.

**Marion Ajar**

# Constitution : démagogie sécuritaire et xénophobe

**L'Assemblée nationale doit entamer vendredi 5 février l'examen du texte, pompeusement intitulé « loi de protection de la nation », proposant d'inscrire dans la Constitution l'état d'urgence et une disposition autorisant la déchéance de la nationalité française *« pour un crime ou un délit constituant une atteinte grave à la vie de la nation ».***

Comme Valls l'avait annoncé quelques jours plus tôt, la référence explicite aux binationaux a disparu du texte. Mais ceux-ci sont, dans les faits, les seuls concernés par la déchéance de nationalité, puisque le même texte précise que cette peine ne peut être prononcée *« si elle a pour résultat de rendre la personne condamnée apatride »*.

Le gouvernement a trouvé ce tour de passe-passe sémantique pour tenter de sortir de l'imbroglio politique qu'il avait lui-même créé. En effet, annoncée par Hollande lui-même après les attentats du 13 novembre, cette mesure s'inscrivait dans la panoplie sécuritaire mise en avant par le gouvernement, préoccupé de ne pas prêter le flanc aux critiques de la droite et de l'extrême droite. Hollande, qui n'était plus à un reniement près, avait ainsi repris à son compte une des mesures phares du programme de Sarkozy et du Front national.

Après cette annonce, les réactions n'ont pas manqué. À droite, de la part de ceux qui étaient gênés d'avoir à apporter leur soutien au gouvernement socialiste. À gauche, de la part de ceux qui, au sein même de la majorité gouvernementale, se retrouvaient contraints de défendre une mesure aux relents de pétainisme qu'ils avaient critiquée jusque-là. Ainsi, après avoir exprimé son désaccord, Taubira a fini par démissionner, tout en continuant d'assurer Hollande de son loyalisme et de son estime. Le titre du livre publié au lendemain de sa sortie du gouvernement, *Murmures à la jeunesse*, illustre parfaitement le niveau sonore de son opposition.

Même les plus farouches partisans de la déchéance de nationalité la présentent comme une mesure symbolique, personne ne pouvant raisonnablement prétendre qu'elle est susceptible de dissuader des terroristes de passer à l'acte. Il s'agit donc bien d'une mesure inepte et inutile pour lutter contre le terrorisme. Par contre, comme le soulignent à juste titre nombre de ses opposants, elle enrichit l'arsenal répressif à la disposition des gouvernements pour réprimer, dans l'avenir, des personnes mettant en danger la vie de la nation, expression suffisamment vague pour pouvoir s'appliquer largement. Enfin, et ce n'est pas le moins grave, en désignant la partie de la population ayant des origines étrangères, les binationaux, comme des terroristes potentiels et comme des citoyens méritant un traitement particulier, cette mesure ne peut que contribuer à alimenter le racisme et la xénophobie.

Mais tout cela n'est pas de nature à arrêter Hollande et Valls, qui sont bien déterminés à exploiter le plus possible le filon sécuritaire pour tenter de capter une partie de l'électorat réactionnaire lors de la prochaine élection présidentielle. Et, depuis deux mois, les faux débats autour de la question de la déchéance de nationalité ont permis d'occuper la scène médiatique et d'éviter aux divers politiciens d'avoir à parler de leurs solutions pour mettre fin au chômage et aux licenciements. Et cela tombe bien, car ils n'en ont pas !

**Marc Rémy**

*Cercle Léon Trotsky*

## Les révolutionnaires et les élections

Vendredi 12 février à 20 h 30

**à Aubervilliers**

**Docks de Paris-Eurosites**

**avenue des Magasins-Généraux, bâtiment 282**

**Métro Front-Populaire (ligne 12)**

**Participation aux frais : 3 euros**

## Fêtes de Lutte ouvrière

### Metz
**Dimanche 7 février à partir de 11 h 30**
*CALP de Plantières – 2 A, rue Monseigneur-Pelt*
**À 12 h 30 : allocution de Nathalie Arthaud**

### Maisons-Alfort
**Samedi 13 février à partir de 18 heures**
*Salle du Moulin Brûlé – 43, avenue Foch*
**À 19 h 45 : allocution de Nathalie Arthaud**
(entrée libre à ce moment)

### Saint-Denis
**Samedi 20 février à partir de 16 heures**
*Salle de la Légion d'Honneur – 6, rue de la Légion-d'Honneur*

### Creil
**Samedi 27 février à partir de 16 heures**
*Salle Georges-Brassens – 156, avenue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul*
**À 18 h 45 : allocution de Nathalie Arthaud**

### Beauvais
**Dimanche 28 février à partir de 11 heures**
*Espace Argentine – 15, rue du Morvan*
**À 15 h 30 : allocution de Nathalie Arthaud**

# Agriculteurs : la colère est toujours là

**Mardi 2 février, alors que Xavier Beulin, président de la FNSEA, le principal syndicat agricole, était reçu par Hollande, les agriculteurs reprenaient leurs actions. Des barrages routiers, des blocages de sites, des manifestations se déroulaient du Pas-de-Calais aux Bouches-du-Rhône, de la Normandie à la Beauce et, bien entendu, en Bretagne.**

LE PETIT BLEU.FR

Blocage de route en Bretagne.

Depuis deux semaines, les agriculteurs de cette région, confrontés à la baisse des cours du porc, du lait et de la viande bovine, ont multiplié les actions coup de poing. Celles de ces dernières semaines à l'appel de la FNSEA reflètent la contestation grandissante chez des agriculteurs dont les revenus s'effondrent. Ils vendent leur porc moins de 1,10 euro le kilo, alors que le gouvernement avait promis un minimum de 1,40 euro. Le prix de la tonne de lait a perdu 60 euros et celui de la viande bovine a baissé de 50 centimes par kilo. Il est bien difficile de savoir combien d'agriculteurs sont réellement au bord de la faillite, mais ils ne pourront subir une telle baisse des cours très longtemps.

Les industriels et la grande distribution sont de plus en plus en mesure d'imposer leurs prix aux agriculteurs. Les banques se paient sur la bête en coupant les vannes du crédit. Les coopératives collectent le lait sans le payer, pour se rembourser des dettes trop importantes. Face à ces pressions, les agriculteurs revendiquent aujourd'hui le protectionnisme, le « consommons français ». Mais les éleveurs bretons font partie du marché mondial, comme tous les producteurs. D'où viennent donc leurs machines, leurs ordinateurs, leurs tracteurs, leur énergie ? Et où partent leurs poulets, leur lait, leur viande ? S'il fallait « consommer français », la production de choux-fleurs bretons devrait être sur les tables à tous les repas.

Les 290 millions d'euros d'aides annoncés par l'État cet été sont en fait une subvention déguisée aux groupes acheteurs, mettant les éleveurs pour quelque temps sous respiration artificielle. Cela ne peut les satisfaire.

Mardi 2 février, à la sortie de l'Élysée, Xavier Beulin, certainement informé des manifestations en cours, a déclaré ne pas vouloir demander *« à des gens qui perdent 6 000 euros par mois de rentrer chez eux »*. Il a une nouvelle fois plaidé pour une baisse des charges sociales payées par les agriculteurs et a ajouté que Hollande l'avait entendu. Pour tous les deux, cette revendication a le triple avantage d'épargner les capitalistes de la transformation et de la distribution, d'être un cadeau supplémentaire aux gros paysans qui emploient des salariés, dont Beulin lui-même, et de coller à la mode réactionnaire du prétendu travail trop cher. Mais elle ne résoudra aucun des problèmes des petits éleveurs, même temporairement.

Les éleveurs, de Bretagne et d'ailleurs, sont de petits entrepreneurs, des fantassins de la libre entreprise, sacrifiés par leurs propres généraux dans la bataille pour le profit. Ils ont évidemment raison de dire que leur travail est nécessaire et d'exiger de pouvoir en vivre correctement. Mais ils ne pourront y parvenir réellement que dans un monde libéré de la loi du capital.

**Paul Galois**

# Sapin : ministre des financiers

Lundi 1er février le ministre des Finances Michel Sapin a lancé son comparateur public et gratuit des tarifs bancaires sur Internet. Pour que cette comparaison serve à quelque chose, le ministre promet de simplifier la procédure permettant de changer de banque. Le détenteur d'un compte courant serait alors à même de faire jouer la concurrence et de choisir les meilleurs tarifs, en déplaçant sa domiciliation bancaire au gré des opportunités.

Dans sa merveilleuse histoire du salarié modeste qui menace la BNP de l'abandonner pour la Société générale, Sapin omet un petit détail : les grandes banques ont des tarifs comparables, toutes ont décidé cette année de les augmenter, toutes vont commencer à faire payer des frais de tenue de compte qui n'existaient pas jusque-là et, surtout, tout le monde a l'obligation d'avoir un compte en banque. Ainsi, non seulement la loi contraint les salariés, les retraités, les pensionnés à confier leur argent à une banque, mais il leur faut payer pour cela, et de plus en plus cher.

L'opération « comparateur de tarifs » montée par le ministre revient à tenter de faire passer la pilule d'une augmentation des tarifs bancaires qu'il juge par ailleurs nécessaire et indiscutable. Le gouvernement permet à des sociétés multimilliardaires de gagner encore un peu plus en prélevant quelques euros sur chaque compte, fût-ce celui d'une petite retraitée ou d'un smicard. Mais au fond, grâce à la magie d'Internet et à l'ingéniosité des ministres de gauche, chacun pourra constater que le vol est général, identique et, pour ainsi dire, égalitaire.

**P. G.**

# Autoroutes : racket au péage

**Les sociétés d'autoroutes ont augmenté leurs tarifs de 1,12 % en moyenne au 1er février. Mais ce n'est qu'une moyenne. Pour les automobilistes empruntant certains tronçons, cela peut être beaucoup plus : 4 % supplémentaires par exemple pour traverser le viaduc de Millau dont le concessionnaire est Eiffage, ou 1,63 % sur le réseau des Autoroutes du sud de la France (ASF) appartenant à Vinci. Cela alors que le taux officiel de l'inflation qui était censé fixer l'augmentation est très faible : 0,2 %.**

Pour justifier ces hausses, les sociétés brandissent le coût des travaux qu'elles vont effectuer. Mais il ne s'agit là que d'un tour de passe-passe, car les chantiers sont la plupart du temps concédés aux groupes de travaux publics qui possèdent ces sociétés ou à leurs filiales, et l'autorité créée pour contrôler les appels d'offres avoue elle-même n'avoir pas les moyens de le faire. Elles mettent aussi en avant le fait que l'État a augmenté la redevance qu'elles doivent lui payer pour l'occupation du domaine public et qu'elles ont légalement le droit de répercuter cette hausse sur l'automobiliste. Bref, au bout du compte, c'est toujours l'usager qui débourse.

Les autoroutes constituent pour les grands groupes de travaux publics qui les possèdent une poule aux œufs d'or. L'Autorité de la concurrence avait estimé en septembre 2014 que, sur 100 euros payés par l'automobiliste, entre 20 et 24 euros constituaient du bénéfice net pour les concessionnaires d'autoroutes. Les surprofits de ces sociétés se chiffrent à plusieurs centaines de millions par an.

L'an dernier, ce racket ayant été rendu public, le gouvernement avait obligé les sociétés à geler leurs tarifs pour 2015, tout en leur permettant de rattraper le manque à gagner sur les années suivantes. Elles avaient aussi obtenu l'allongement de la durée de leurs concessions, ce qui constitue une importante source de profits supplémentaires, les principaux investissements se faisant en début d'exploitation et la rentabilité du tronçon augmentant au fil des ans.

C'est déjà un scandale de devoir passer au péage pour circuler, quand bien souvent on n'a pas d'autre choix que de prendre l'autoroute. Mais les sociétés concessionnaires et l'État, complices pour augmenter les tarifs, en rajoutent encore en faisant payer toujours plus cher les usagers.

**Daniel Mescla**

# Chômage : vers la baisse de l'indemnisation

**La ministre du Travail Myriam El Khomri a multiplié les déclarations en vue de préparer le terrain à de nouvelles attaques contre les chômeurs, alors qu'une réunion entre syndicats et patronat destinée à renégocier la convention sur l'indemnisation du chômage est prévue pour le 20 février.**

*« Il faut regarder les choses de façon non passionnée et mettre en œuvre cette nouvelle convention pour favoriser le retour à l'emploi »*, a-t-elle déclaré sur BFM le 31 janvier. Deux jours plus tard, elle revenait à la charge sur RTL, précisant qu'elle n'excluait pas l'option de la dégressivité des allocations. *« Nous devons étudier l'ensemble des paramètres.* [...] *Parmi eux, il y a la question de la durée d'indemnisation, de la durée d'affiliation, le coefficient de conversion, le taux de remplacement et la dégressivité »*, des paramètres qui vont tous dans le même sens opposé aux droits des chômeurs. Elle a ajouté que *« l'enjeu est de savoir comment booster son efficacité* [celle de la dégressivité des indemnités des chômeurs] *sur le marché du travail »*.

Bien évidemment, la ministre sait parfaitement que cette mesure n'aura aucune efficacité sur l'emploi, mais jettera les chômeurs dans une misère plus grande encore. Les gouvernements successifs se sont déjà attaqués à l'indemnisation du chômage. En 1992 et en 2001, des mesures semblables ont été prises, avec l'efficacité que l'on sait : le chômage n'a jamais cessé d'augmenter depuis.

Le gouvernement prépare le terrain pour une nouvelle attaque, en commençant, comme à son habitude, par une campagne largement relayée dans les médias. Il y a eu le rapport de la Cour des comptes sur les comptes de l'Unedic, qui préconise sans surprise une réforme de l'indemnisation des chômeurs. En présentant son plan pour l'emploi le 18 janvier, Hollande n'a pas manqué de souligner qu'en France *« la durée d'indemnisation est la plus longue d'Europe »*.

Il reste discret par contre sur le fait que la moitié des 5,7 millions de chômeurs officiellement recensés dans le pays ne sont même pas indemnisés par Pôle emploi. Par contre, divers reportages ont insisté sur des chômeurs avouant ne pas chercher de travail car, avec ce qu'on leur proposait comme salaire, ils toucheraient encore moins que leurs indemnités.

Affamer les chômeurs n'a évidemment jamais permis de supprimer le chômage. Celui-ci est trop utile au patronat, qui l'utilise pour faire pression sur les salaires et sur les conditions de travail. Contre les attaques présentes et à venir, il faut faire entendre la vérité : les responsables du chômage sont les patrons qui licencient, et la seule manière de lutter contre le chômage est de s'attaquer à leur pouvoir de licencier et à leurs profits.

**Aline Rétesse**

## Et le chômage augmente...

Le chômage a de nouveau augmenté de 0,4 % en décembre 2015 : 15 800 chômeurs de plus en catégorie A. Au total, il y a eu 90 000 chômeurs de plus en 2015. Le chômage de longue durée a augmenté, et la durée moyenne du chômage est de 570 jours, soit 31 jours de plus qu'en 2014.

C'est dans ce contexte que l'indemnisation du chômage doit être renégociée, mi-février, entre les organisations syndicales et patronales qui gèrent l'Unedic.

Voilà aussi pourquoi, depuis quelques semaines, le gouvernement intervient lourdement dans le débat, appuyant la volonté du patronat de faire des économies sur les indemnités versées aux chômeurs.

**Hélène Comte**

# Un état d'urgence... permanent ?

**Non content de présenter le 3 février en Conseil des ministres un projet de loi sur la prolongation de l'état d'urgence, le gouvernement a également élaboré un projet de loi pour renforcer les pouvoirs de la police et des préfets, de façon pérenne, selon ses propres termes.**

Par rapport aux mesures de l'état d'urgence actuel, cette loi augmenterait même les pouvoirs de la police, lors des perquisitions accordées par le préfet sans avoir besoin d'en référer à la justice. Les policiers pourraient saisir tout le matériel informatique pour quinze jours, au lieu de se contenter de la copie immédiate de données sur les lieux perquisitionnés. Ils auraient la possibilité de retenir pendant quatre heures toutes les personnes présentes et de perquisitionner un autre lieu si nécessaire, l'autorisation étant régularisée après coup.

L'ordre de perquisition devrait simplement préciser la nature de la menace suspectée et la rétention des personnes présentes serait justifiée parce qu'il existerait *« des raisons sérieuses de penser que leur comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre publics »*.

C'est là le motif extrêmement flou utilisé pour les perquisitions, les arrestations et les assignations à résidence réalisées ces derniers mois, avec les dérapages qu'on connaît. Des juristes ont ainsi relevé comme motifs d'assignation à résidence : *« A envisagé de se rendre en région parisienne pendant la COP 21 »* ou *« A recherché sur Google des maladies liées au contact avec des produits chimiques »* !

De la loi sur la sécurité intérieure à la loi sur le renseignement de juillet 2015, pour mettre sur écoutes, pour arrêter, expulser, perquisitionner, interdire des manifestations et des organisations, l'arsenal juridique est déjà pléthorique.

Mais, en accordant de plus en plus de latitude à l'appareil d'État, aux préfets, aux différentes polices, le gouvernement cherche à plaire aux défenseurs de l'ordre. Le but est politique, et même électoral. Mais le résultat concret est le renforcement et la banalisation de moyens répressifs, qui seraient tout à fait utilisables par un régime autoritaire ou dictatorial pour écraser la contestation politique et sociale, en particulier celle des travailleurs.

**Sylvie Maréchal**

# Goodyear : relaxe pour les travailleurs condamnés !

**Jeudi 4 février, la CGT appelait à une journée nationale de mobilisation et de grève pour demander la relaxe des ex-salariés de Goodyear. Huit d'entre eux ont été condamnés à 24 mois de prison, dont neuf ferme, et cinq ans de mise à l'épreuve.**

C'est une condamnation scandaleuse de militants et de travailleurs n'ayant fait que défendre leur emploi. Ce sont les patrons de Goodyear qui auraient dû se retrouver derrière les barreaux, pour avoir envoyé au chômage les 1 143 salariés du site d'Amiens qu'ils ont décidé de liquider.

Alors que Goodyear et les deux cadres retenus pendant trente heures dans le cadre de la lutte avaient retiré leur plainte, c'est le parquet, c'est-à-dire le ministère public, qui a maintenu la sienne, faisant condamner des travailleurs qui ne faisaient que se défendre face à la violence patronale. En octobre 2011, avant la présidentielle, Hollande s'était déplacé sur le parking de l'usine d'Amiens pour promettre aux salariés en lutte une loi permettant de sauver le site. Une fois élu président, sa justice les condamne. Comme pour les salariés d'Air France traités de voyous par Valls pour deux chemises déchirées, alors qu'ils luttaient contre un plan de la direction prévoyant des milliers de suppressions d'emplois, il s'agit de faire un exemple, en condamnant des travailleurs qui luttent.

Il faut imposer la relaxe des ex-salariés de Goodyear condamnés. Il faut répondre aux provocations d'un gouvernement qui se croit tout permis et qui poursuit ses attaques contre le monde du travail.

Face à un patronat à l'offensive, qui profite de la crise et du chômage pour restaurer ses marges en aggravant l'exploitation, face à un gouvernement qui met en application les moindres caprices du patronat, les travailleurs doivent répondre présent.

Lutte ouvrière appelle à se joindre aux divers rassemblements organisés dans le pays. À Paris, il aura lieu à 11 heures, place de la Nation, le 4 février.

**Gilles Boti**

LO

Manifestation en 2009.

# EDF : nouvelle hausse des tarifs

**Cela s'est fait assez discrètement : les tarifs de l'électricité ont augmenté de 2 % le 1er janvier. Les usagers s'en rendront compte quand ils éplucheront leurs prochaines factures.**

EDF cherche depuis longtemps à augmenter les tarifs et l'a déjà fait à plusieurs reprises. Mais cette fois, déclare la société, elle n'y est pour rien : le prix du kWh n'a pas bougé. Ce qui a augmenté c'est la CSPE, la très mal nommée contribution au service public de l'électricité, qui n'a pas grand-chose d'un service public. Cette CSPE, qui augmente vertigineusement chaque année et dont le montant passe maintenant à plus de 15 % des factures, est censée être une contribution pour soutenir la péréquation tarifaire dans les régions d'électrification peu commode (Corse, territoires d'outre-mer, etc.). Mais on a fourré dedans les subventions aux énergies renouvelables de l'éolien et du solaire, dont le montant atteint désormais les deux tiers de cette CSPE. En gros, chaque usager subventionne l'éolien et le solaire pour environ 10 % de sa facture. Et cela grimpe avec la multiplication des parcs éoliens et solaires dans le pays.

Cela avantage sans doute les particuliers qui ont installé des panneaux solaires sur leur toit et qui revendent avec bénéfice leur électricité à EDF, mais cela avantage surtout de grosses sociétés et bien sûr EDF elle-même et ses gros actionnaires. Au premier rang de ceux-ci, il y a l'État, propriétaire de près de 85 % des actions d'EDF, et qui empoche chaque année près de 2 milliards d'euros de dividendes, nullement destinés à financer les progrès en matière de production d'électricité, classique ou renouvelable. Cet argent va dans ses caisses et sert en grande partie à subventionner le grand patronat.

Les usagers l'ignorent généralement mais, quand ils allument l'électricité, le courant passe vers pas mal de profiteurs.

**André Victor**

AUFFINGPOST.FR

# Des compteurs intelligents… pour leur patron

ERDF (filiale à 100 % d'EDF pour la distribution d'électricité) a commencé, depuis fin 2015, la pose générale des 35 millions de compteurs Linky dits intelligents, en remplacement des compteurs existants. Ils devraient équiper l'ensemble du pays en 2021, après une expérimentation dans deux départements.

Ces compteurs sont censés permettre aux utilisateurs de calculer leur consommation en temps réel et à ERDF d'effectuer les relevés et les interventions éventuelles sans envoyer un technicien sur place. Les Linky devraient également faciliter la gestion des contraintes dues à l'intermittence des énergies renouvelables, solaire et éolienne. Ainsi ce serait le progrès, proclame EDF, et il n'y aurait pas de raison de s'y opposer. Mais il faut y regarder de plus près.

Si on ne voit pas ce que les usagers y gagneront, on comprend vite l'intérêt d'ERDF, qui fera là une économie importante de main-d'œuvre, comme celle des prestataires occupés à relever les compteurs, et dans certains cas des techniciens qui se déplacent pour de petites interventions. Surtout Linky facilitera considérablement les coupures pour non-paiement et permettra à EDF d'imposer un abonnement plus cher en cas de dépassement de la puissance souscrite. Les autres fournisseurs d'électricité concurrents d'EDF espèrent aussi trouver leur compte avec Linky, en ciblant mieux les usagers.

Ce changement de 35 millions de compteurs ne devrait, en principe, rien coûter aux clients. C'est invérifiable. Comme EDF a tendance à augmenter ses tarifs, bien malin qui pourra dire ce qui revient à Linky sur les factures ou aux autres dépenses d'EDF.

Le marché des Linky est estimé à environ 5 milliards d'euros. C'est un pactole pour les six entreprises sélectionnées pour fabriquer ces appareils. L'une d'entre elles, Itron, située près de Poitiers, comptait licencier 124 salariés début janvier 2015 , soit la moitié de son personnel, et délocaliser une partie de sa production (mais pas les compteurs, paraît-il) en Hongrie. Beau début pour l'emploi !

La pose des compteurs a fait l'objet d'une campagne annonçant la création de 10 000 emplois parmi les seize entreprises chargées de l'installation. Mais par exemple à Maisons-Alfort, dans le Val-de-Marne, premier secteur francilien à voir arriver Linky, trente jeunes de 16 à 25 ans devaient être recrutés avec des contrats de sept mois sous forme de service civique.

Et voilà comment la fée électricité fait disparaître le salaire !

**Correspondant LO**

# Procès Jacqueline Sauvage : une émotion légitime

**Face à la mobilisation d'une partie de la population et à la pétition qui a réuni plus de 400 000 signatures, Hollande a finalement accordé une remise de peine à Jacqueline Sauvage.**

Cette femme âgée de 68 ans avait été condamnée à dix ans de prison pour le meurtre de son mari, qu'elle avait abattu de trois coups de fusil après quarante-sept ans de violences conjugales. Deux de ses filles avaient subi des violences sexuelles de la part de leur père ; quant au fils, également roué de coups, il s'est suicidé la veille du meurtre.

Les juges, pour justifier leur condamnation, ont reproché à cette femme de n'avoir pas porté plainte et de ne pas avoir protégé ses filles. C'est faire bien peu de cas de ce que vivent les femmes battues. En 2014, 134 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint violent, soit une femme tous les trois jours. 223 000 ont été victimes de violences physiques ou sexuelles, et 14 % seulement d'entre elles ont porté plainte. L'une des causes, qui n'est pas la moindre, est le regard que les policiers comme les juges portent sur ces femmes battues. Combien d'entre elles poussent encore la porte du commissariat sans être entendues ? Combien reçoivent les propos lénifiants d'une police qui minore les faits ? Sans compter celles dont la police refuse tout bonnement de prendre la plainte !

Les nombreuses personnes qui ont signé la pétition, celles qui ont défilé pour Jacqueline Sauvage, ne se sont pas trompées de combat. Philippe Bilger, magistrat et éditorialiste au *Figaro*, a fustigé *« l'émotion ignorante et la compassion téléguidée »*. Lui n'est visiblement pas choqué de voir les statistiques de femmes assassinées. Heureusement, une grande partie de la population a vu, elle, dans la condamnation de Jacqueline Sauvage, une injustice flagrante.

**Aline Urbain**

# Classes bilangues : des discours à la réalité

Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale, avait décidé dans le cadre de la réforme des collèges de supprimer l'apprentissage d'une seconde langue dès la 6e. Selon elle, puisque celle-ci serait enseignée dès la rentrée prochaine à partir de la cinquième et non plus de la quatrième comme c'est le cas actuellement, l'option bilangue n'avait plus sa raison d'être. Pour ne pas dire que c'était dans le but de faire des économies sur l'enseignement, elle avait enrobé la pilule d'un justificatif moral, selon la méthode du Parti socialiste, en déclarant que cette option était élitiste, puisque essentiellement choisie par des enfants issus des couches sociales favorisées.

Mais, devant les protestations d'enseignants et de parents, Vallaud-Belkacem a fait en partie machine arrière et a décidé de conserver 70 % de classes bilangues, afin, dit-elle dans un nouveau tour de passe-passe, de *« rétablir une égalité entre académies pour donner à tous les élèves les mêmes chances de réussite »*. Une égalité des chances ? Quelques chiffres permettront d'en juger.

L'académie de Paris, qui compte une population à majorité petite-bourgeoise avec un revenu correct, ainsi que des établissements scolaires réputés disposant en outre d'un budget de fonctionnement plus confortable, conservera 100 % de ces classes ; celle de Nice, autre région où le niveau de vie moyen des habitants est supérieur à la moyenne, en gardera 90 %. Mais il n'en va pas de même dans les académies populaires ou rurales : le taux descend à 40 % dans celle de Lille, à 23 % pour Rouen et… à 5 % à Caen.

Les dirigeants socialistes au gouvernement sont doués pour faire de beaux discours sur l'égalité des chances, mais force est de reconnaître que, dans leur modèle de société, il y en a qui sont beaucoup plus égaux que d'autres.

**Marianne Lamiral**

# Logement : la précarité augmente

**Le tableau dressé par le rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre sur l'état du mal-logement en France, présenté le 28 janvier, est saisissant : au-delà des difficultés et des drames individuels, c'est bien d'une maladie sociale qu'il s'agit, celle du capitalisme, même si bien sûr le mot n'est pas prononcé.**

Seuls 20 % des logements disponibles sont en dehors du marché privé, mais cette part diminue car elle correspond à une *« offre HLM de plus en plus rare et chère »*. 80 % des logements sont donc régis selon les règles du marché capitaliste. Mais, comme les capacités financières des ménages sont en baisse, voire en chute libre quand il y a un ou plusieurs chômeurs à la maison, ceux ne pouvant pas se loger correctement sont de plus en plus nombreux. En conséquence, alors que 3,8 millions de personnes sont très mal logées ou pour certaines privées de domicile personnel, le logement absorbe une part croissante du pouvoir d'achat des classes populaires. En 2013, le nombre de ménages qui consacrent plus de 35 % de leur budget au logement dépasse les 5 millions. À la moitié d'entre eux, il restait moins de 650 euros pour vivre après avoir payé le loyer et les charges, et encore en ayant souvent renoncé à se chauffer correctement.

Il n'est pas étonnant que les procédures pour impayés de loyer aient augmenté d'un quart entre 2006 et 2014, et qu'un nombre croissant de travailleurs en accession à la propriété tombent en impayés de remboursement d'emprunt ou de charges. Cette tendance, constate le rapport, est due à la fois à *« la hausse des prix, à l'achat et à la location, des logements et des charges »* et à la *« précarisation des couches populaires, en particulier depuis la crise économique de 2008 »*. Celle-ci, faut-il ajouter, a été suivie de nouvelles vagues de licenciements.

Autant dire que contrecarrer le mal-logement nécessiterait aussi d'interdire les licenciements et d'augmenter notablement les salaires.

**Jean Sanday**

# Le gouvernement aggrave la situation

**Chacune de ces deux dernières années, il s'est construit à peine plus de 100 000 logements dits sociaux, un chiffre en baisse de 9 % par rapport à 2013 et loin derrière la promesse, pourtant très timide, d'en construire 150 000 par an faite par le candidat Hollande en 2012.**

Autant dire que le gouvernement n'est pas près de mettre fin à la pénurie dramatique de logements. Mais, en outre, une partie de plus en plus importante de ces logements sont inaccessibles financièrement aux personnes qui en ont besoin. L'an dernier, le gouvernement avait promis la construction de logements très sociaux à loyers plus bas ; mais seulement 3 000 ont été annoncés et à peine plus de 700 ont finalement été programmés !

Le gouvernement n'a rien fait non plus pour limiter l'appétit de profit du patronat du bâtiment, si bien que le coût moyen pour la construction d'un logement HLM a doublé en quinze ans, dépassant 140 000 euros en 2014. L'État n'intervenant pratiquement pas dans le financement de ces constructions, elles sont payées par les collectivités locales et surtout par les organismes HLM, qui les répercutent sur les locataires par des augmentations de loyer.

Les APL (aides personnalisées au logement) compensent de moins en moins la cherté des loyers car elles n'augmentent plus dès lors que le loyer dépasse un certain plafond. Or, aujourd'hui, les trois quarts des loyers HLM les dépassent, ce qui entraîne un net décrochage entre les aides et les dépenses réellement supportées. En plus, le gouvernement a multiplié les motifs d'exclusion des APL : revenu jugé trop élevé, alors qu'il dépasse à peine le smic, patrimoine supérieur à 30 000 euros, loyer supérieur à 2,5 fois le loyer-plafond APL, comme si payer un loyer élevé était un choix !

Quant au secteur privé, le nombre de logements à loyers accessibles s'est réduit au fil des ans, du fait de la perte de revenus dans les milieux populaires, jointe à la réduction de logements privés conventionnés à loyers modérés, tombés de 38 000 en 2006 à moins de 5 000.

Le gouvernement avait fait mine de vouloir bloquer le montant des loyers des logements privés : il s'agissait en fait d'un simple encadrement, qui en réalité ne s'applique qu'à Paris.

Le seul domaine sans doute où le gouvernement mène avec fermeté une politique du logement est celui des expulsions pour impayés de loyers. Seules celles pour lesquelles la police est intervenue sont comptabilisées et elles ont doublé en quinze ans, pour atteindre environ 12 000 par an.

**J.S.**

LO

Manifestation pour le droit au logement, le 16 mars 2013.

# La loi Dalo, des mots creux

**La loi sur le droit au logement opposable (Dalo) prétendait garantir un toit à ceux qui en ont le plus besoin. Le bilan de son application, dressé par le comité de suivi, montre qu'il n'en est rien.**

Le vote de la loi Dalo répondait à l'émotion suscitée par la situation des sans-logis, médiatisée à l'hiver 2006 par l'association Les enfants de don Quichotte qui avait planté des tentes sur les berges du canal Saint-Martin, à Paris. Désormais, toute personne sans logement, mal logée, menacée d'expulsion ou dont la demande de HLM est sans réponse depuis plusieurs années peut saisir une commission pour obtenir le bénéfice du Dalo. Si la demande est acceptée, l'État doit en théorie proposer un logement dans les trois mois qui suivent, ou dans les six mois en Ile-de-France.

Mais la réalité est différente : près de 60 000 foyers, bien que reconnus prioritaires, n'ont pas obtenu de logement en 2014, une situation qui n'a fait qu'empirer depuis 2008. Pour ne pas avoir rempli ses obligations, l'État a été condamné 25 000 fois par les tribunaux, mais la sanction ne consiste pas à construire les logements manquants, elle se résume en une simple amende, pas même versée aux demandeurs floués : elle est récupérée par l'État lui-même !

De plus, les commissions ont tendance à réduire les admissions au Dalo. Le taux de réponse favorable, déjà inférieur à une demande sur deux en 2008, est passé en 2014 à une sur trois, et même à moins d'une sur cinq dans les Alpes-Maritimes et dans le Nord. Pour la première fois en 2014, le nombre de personnes reconnues bénéficiaires de la loi Dalo a diminué, alors que les demandes ont continué de croître. Au lieu de s'adapter aux besoins, ceux qui mettent en œuvre la loi tendent à s'adapter à la pénurie de logements !

Comme ni le gouvernement Sarkozy ni son successeur Hollande n'ont décidé de construire des logements à des prix abordables, le droit au logement apparaît pour ce qu'il est : un mot creux. Car, au-dessus de la loi Dalo, il y a les lois du marché capitaliste, qui n'ont jamais permis de trouver une solution à la question du logement.

**J. S.**

**Lutte de classe**

*Revue de l'Union communiste internationaliste*

**Au sommaire du numéro n° 173 (février 2016) :**

**- Face à la déchéance de la « gauche », défendre les idées communistes révolutionnaires**

**- Europe de Schengen : le retour des murs, des barbelés et des frontières intérieures**

**- Espagne : après une année d'élections, revenir aux mobilisations sociales et ouvrières**

**- Grande-Bretagne : la loi antigrève de Cameron**

**- États-Unis : une classe capitaliste parasitaire**

**- Les puissances impérialistes face au chaos libyen**

**Prix : 2,50 euros**

Envoi contre six timbres rouges à 0,70 euro

# De l'Afrique au Moyen-Orient : les sales guerres de Hollande

**Le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a annoncé dimanche 31 janvier qu'il souhaitait mettre fin à l'opération Sangaris en Centrafrique. *« Je souhaite que cela soit fait au cours de l'année 2016 et qu'il reste sur le territoire de Centrafrique de petites unités, comme c'était le cas auparavant »*, a t-il déclaré, précisant que cela pourrait vouloir dire passer des 900 militaires français présents actuellement à 300. Mais il n'y aura pas moins de soldats français en Afrique ; ils seront sans doute seulement transférés sur un autre terrain.**

DR

Opération Sangaris en Centrafrique.

Contrairement à ce que prétend Le Drian, ce n'est certainement pas les avancées de ce qu'il appelle le processus démocratique qui expliquent ce retrait partiel. Le 14 février aura lieu le second tour de l'élection présidentielle, où les Centrafricains auront à choisir entre deux anciens ministres des gouvernements précédents. Cette comédie électorale ne changera évidemment rien à l'état du pays, dont les habitants vivent terrorisés, coincés entre les diverses variétés de bandes armées qui rackettent et assassinent. Le fait que l'armée française ait réussi au fil des mois à sous-traiter la gestion de cette situation incontrôlable aux 10 000 membres des troupes de l'ONU permettra peut-être à ses soldats d'aller tuer et se faire tuer ailleurs, mais elle n'est en rien un signe d'amélioration.

Les terrains sur lesquelles l'armée française est en guerre n'ont cessé de s'étendre ces dernières années. L'intervention des troupes françaises au Mali n'a pas débouché sur leur retrait d'une région qui aurait été rendue sûre, mais au contraire sur leur déploiement dans les cinq pays du Sahel que sont la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Tchad et le Burkina Faso. Au Moyen-Orient, les avions français ont commencé en 2014 à intervenir en Irak, avant de le faire en Syrie en septembre dernier. Ils y mènent actuellement chaque jour ce que les hommes politiques et les journalistes appellent des frappes, ce mot hypocrite créé pour tenter de masquer l'horreur de bombardements qui font peut-être plus de victimes parmi les populations civiles que parmi les combattants de Daech.

Enfin, une nouvelle guerre se prépare en Libye, comme si la catastrophe à laquelle a abouti celle de 2011 contre Kadhafi ne suffisait pas. L'impérialisme français est en guerre, non parce qu'il veut apporter la paix et la démocratie aux peuples, mais parce qu'il veut être présent, y compris militairement, là où il a des intérêts à défendre. Cela va du contrôle de son ancien empire colonial en Afrique aux tractations qui trancheront un jour l'avenir du Moyen-Orient et au partage des exploitations pétrolières en Libye. Dans tous ces pays, le gouvernement français, qui prétend intervenir pour défendre la paix, participe au contraire à la généralisation de la guerre. Sans parler du fait que cela lui permet en plus de vendre du matériel de guerre testé au combat, comme le mettent en avant les industriels de l'armement.

*« La France est en guerre »*, disait Hollande après les attentats de novembre à Paris et Saint-Denis. Mais il n'y a aucune raison de soutenir cette politique.

**Daniel Mescla**

# Migrants : hécatombe aux portes de l'Europe

Les images sont atroces : un reporter turc a trouvé le corps d'un tout petit garçon sur une grève, près du village de Bademli, dans la province d'Izmir, le 30 janvier. L'enfant fait partie des 37 personnes qui sont mortes noyées à quelques centaines de mètres de la côte turque, la coque de noix qui transportait des migrants, syriens, afghans ou birmans, ayant coulé lors de la tentative de joindre l'île grecque de Lesbos. Des habitants s'étaient joints aux gardes-côtes et aux plongeurs pour tenter de les sauver.

Rien que dans ce secteur, deux jours plus tôt, le 28 janvier, vingt-quatre personnes se noyaient et onze disparaissaient au large des côtes nord de Samos. Le 27, c'étaient sept autres au large de Kos. Les jours précédents, 45 corps étaient retrouvés dans la même zone. Le 2 février, une embarcation chavirait au large de la Turquie, en route pour Samos, faisant au moins neuf morts. Selon les dernières statistiques de l'Organisation internationale pour les migrations, l'OIM, tandis que 62 000 personnes parvenaient à traverser pour gagner la Grèce, 272 autres se sont noyées en janvier dans cette zone de la mer Égée. Plus des quatre cinquièmes, évidemment, venaient de zones de guerre.

AP

Des migrants arrivent à Lesbos en décembre 2015, après le naufrage de leur embacation.

Où s'arrêtera l'hécatombe ? Alors que, lors du sommet prétendu d'urgence de Bruxelles en octobre dernier, 26 États européens s'étaient dits prêts à relocaliser en deux ans 160 000 des migrants parvenus en Grèce et en Italie, seules 4 237 places ont été déclarées disponibles dans dix-sept pays, et seuls 459 réfugiés ont été relocalisés dans dix pays. Pourtant, les mêmes causes produisant les mêmes effets, chaque jour voit des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants fuir la guerre et ses horreurs, qui ne trouvent le plus souvent, s'ils échappent aux tourments du voyage, que des barbelés et des murs érigés pour les rejeter.

Tandis que des États durcissent les conditions d'accueil, notamment en rejetant de plus en plus de demandes d'asile, le président néerlandais de l'UE prévoit de renvoyer en Turquie – qui accueille déjà 2,5 millions de réfugiés – tous ceux qui sont interceptés en mer Égée. L'UE a parallèlement déclaré se pencher sur une évaluation des procédures de contrôle aux frontières entre la Grèce et le reste de l'Europe, désignant clairement ce petit pays comme responsable d'une situation que les grands refusent d'affronter. La conclusion risque fort d'être un retour aux contrôles à l'intérieur de l'espace Schengen, la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Suède et la Norvège ayant déjà rétabli ceux-ci, temporairement paraît-il, jusqu'en mai 2016.

Et, comme l'hypocrisie règne en maître dans ces sphères de grands commis de la bourgeoisie qui dirigent une des régions les plus riches du monde, les expulsions collectives par charters se multiplient, même interdites par leurs propres conventions des droits de l'homme, mais en accord avec leur morale, puisque les expulsés auraient *« fait l'objet d'un examen individuel de leur demande au préalable »*.

Forçant à peine le trait de l'attitude de leurs collègues au gouvernement, des politiciens réactionnaires surenchérissent dans leurs déclarations xénophobes. Tel ce gouverneur belge de Flandre occidentale qui vient de lancer aux habitants qui ont apporté de la nourriture à des réfugiés squattant à Zeebrugge : *« Ne nourrissez pas les réfugiés, sinon d'autres viendront ! »* À quelques semaines d'élections régionales dans le sud-ouest et le centre de l'Allemagne, le vice-chancelier social-démocrate Sigmar Gabriel propose de durcir les conditions du regroupement familial, pour faire face aux 2 000 arrivées quotidiennes de migrants en Allemagne.

Europol, la police européenne, pourra s'inquiéter ensuite de la disparition sur le territoire européen de 10 000 enfants réfugiés non accompagnés, en l'espace de deux ans. Mais qui a créé, qui entretient les conditions du trafic d'êtres humains ?

**Viviane Lafont**

# Turquie : reprise de la lutte à Renault-Bursa

**Erdogan et son parti, l'AKP, n'ont pu gagner les élections turques de novembre dernier qu'en faisant monter la tension dans tout le pays, notamment par la reprise de la guerre au Kurdistan. Ils n'en ont pas pour autant fini avec le mécontentement social, qui s'est manifesté notamment au printemps avec la grève des travailleurs de la métallurgie, en particulier à l'usine Renault de Bursa.**

Défilé dans l'usine Oyak Renault de Bursa.

Preuve que, malgré toutes ses rodomontades et ses gestes d'autorité, le gouvernement continue à craindre les travailleurs, il a décidé au 1er janvier une hausse du salaire minimum légal, porté de 1 000 livres à 1 300 livres (350 euros). Mais, visiblement, cela ne sera pas suffisant.

Déjà au printemps, le mécontentement portait d'abord sur les salaires, qui avaient perdu en quelques mois plus de 20 % de leur pouvoir d'achat du fait de la baisse de la livre turque face à l'euro et au dollar. Les grèves avaient touché de grandes usines regroupant des dizaines de milliers de travailleurs, chez Renault, Bosch, Fiat, Ford, Valeo, Delphi, Türk Traktör... Face à ce mouvement, le patronat avait dû reculer et céder un rattrapage salarial. Chez Renault, les travailleurs avaient obtenu sous forme de primes l'équivalent de 100 euros d'augmentation mensuelle.

Cependant on reste encore loin du compte. Ces 100 euros ont tout au plus comblé un peu les pertes passées, et maintenant l'inflation continue de plus belle. Le gouvernement Erdogan, au fond, le reconnaît avec cette augmentation du salaire minimum, qui s'accompagne d'ailleurs d'une aide de l'État aux patrons revenant à prendre en charge le tiers de la somme. Mais il ne prend aucune mesure pour les salaires supérieurs à 1 300 livres. Et un grand nombre de travailleurs estiment, avec raison, que ce sont tous les salaires qui doivent être revalorisés, car tous subissent les effets de l'inflation.

À l'usine Renault de Bursa, qui a été à la pointe des grèves du printemps, les mouvements de protestation ont donc repris dès le début janvier, et ils vont crescendo.

Les travailleurs ont commencé par faire du chahut à la cantine, puis ont organisé des rassemblements dans l'usine après le travail, finissant par des défilés impressionnants. Le 14 janvier une rencontre a eu lieu entre les délégués élus lors de la grève de mai et la direction, qui a déclaré qu'elle ne pouvait décider seule d'augmenter les salaires, les négociations se faisant par branche et Renault étant affilié au MESS, le syndicat patronal de la métallurgie.

Conscients de leur force depuis la grève du printemps, les travailleurs ne se laissent pas impressionner par ce type de réponse. Les dimanches 24 janvier et 31 janvier, près de 200 délégués se sont réunis, chacun représentant une UET (petite unité de production d'une vingtaine de personnes), et ont décidé des actions à venir. Ils manifesteront donc tous les lundis et mercredis à la fin du travail, sur chacune des trois équipes, du matin, de l'après-midi et de la nuit, pour réclamer une augmentation équivalant à celle du salaire minimum.

Les travailleurs ont aussi décidé le refus collectif des heures supplémentaires, que la direction a rendues quasi obligatoires et grâce auxquelles elle arrive à augmenter fortement les cadences des chaînes. Enfin, ils ont repris une des initiatives du printemps : se regrouper tous lors de leur arrivée à l'usine et n'y rentrer que tous ensemble, après avoir vérifié qu'aucun d'entre eux n'a été licencié.

Les conséquences sont déjà là pour la direction. Depuis le début de ces actions, plusieurs milliers de véhicules sont sortis non finis des chaînes et le parc de retouche où ils devraient être achevés est saturé. Il y aurait un retard de production de plus d'un millier de voitures pour janvier et, alors que le modèle Clio 4 se vend bien, Renault n'arrive pas à fournir ses clients. La direction du groupe a bien tenté de rapatrier une partie de sa production à l'usine de Flins, en France, où le même modèle est fabriqué, mais le site ne peut produire plus en ce moment : non seulement la direction y a fortement réduit le personnel, mais les travaux engagés pour fabriquer le modèle Nissan Micra à Flins réduisent ses capacités de production.

En tout cas, les travailleurs de Renault Bursa reprennent le chemin de la lutte avec confiance. Le groupe Renault est en difficulté face à cette nouvelle mobilisation, tandis que le gouvernement et le patronat turcs craignent une contagion au reste du pays. Le problème du rattrapage des salaires par rapport à l'inflation se pose pour tous les travailleurs. Dans bien des usines, ceux-ci observent attentivement ce qui se passe chez Renault et se préparent à mettre à leur tour la question sur le tapis.

**J.S.**


## Nouvelle brochure de Lutte ouvrière

*Turquie, printemps 2015*
*Les travailleurs de la métallurgie en lutte*

**La grève dans la métallurgie turque en mai et juin 2015, en particulier à l'usine Renault de Bursa.**

3 euros
Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro par brochure.


# Zika : un virus de la pauvreté

**Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'épidémie de Zika connaît actuellement une propagation explosive et il faut s'attendre à trois ou quatre millions de cas cette année en Amérique latine. Ce problème de santé recouvre un problème social : celui du sous-développement des infrastructures sanitaires dans les pays touchés.**

Le virus Zika est transmis par les mêmes moustiques que la dengue et le chikungunya. Ils se reproduisent dans les eaux stagnantes des pays tropicaux, en particulier dans les rigoles d'écoulement des eaux usées, les cours et terrasses non drainées, les tonneaux de stockage des eaux de pluie des bidonvilles et des quartiers pauvres. Un système d'adduction d'eau, de ramassage des ordures et de tout-à-l'égout en viendrait sans doute à bout. Il manque dans les régions pauvres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Avec un million et demi de cas de Zika recensés, en plus de 1,6 million de cas de dengue, le Brésil est aujourd'hui le pays le plus frappé. Le virus, qui de la région du Nordeste s'est répandu dans tout le pays, semble être arrivé avec des touristes asiatiques ou africains lors du Mondial de football de 2014. Il est en train de gagner toute la partie tropicale de l'Amérique latine, du Mexique à l'Argentine. Parmi les départements et territoires français d'outre-mer, il touche la Guyane et les Antilles, tout comme il avait en 2013 contaminé en trois mois un Polynésien sur cinq. Dans les pays riches de la zone tempérée, comme la France, les seuls cas recensés concernent des voyageurs revenant d'Amérique latine.

Il n'y a contre Zika ni vaccin, ni traitement, ni moyen de diagnostic rapide. Or il entraîne parfois chez l'embryon une atrophie du cerveau, une microcéphalie, qui n'est détectable que tardivement. Cela pose problème, même dans les pays autorisant l'avortement. Au Brésil c'est pire, car l'avortement n'y est autorisé qu'en cas d'absence totale de cerveau. L'épidémie de Zika provoque déjà une recrudescence des avortements clandestins, alors que chaque année un million de Brésiliennes y ont recours et que, parmi celles qui n'ont pas accès à une coûteuse clinique privée, près de 200 en meurent.

Zika relance le débat sur la dépénalisation de l'avortement au Brésil, ainsi que sur la politique de santé et d'assainissement menée par le gouvernement. Il coupe dans les budgets et réduit les personnels, menaçant même l'existence des services de détection et de combat des endémies. C'est une politique criminelle, dont on voit les conséquences aujourd'hui.

**Vincent Gelas**

# Italie : banques sauvées, petits épargnants coulés

**Après plusieurs manifestations, les petits épargnants ruinés par le naufrage de quatre banques de la région Toscane, se sont à nouveau retrouvés pour manifester leur colère dimanche 31 janvier. Sur leurs pancartes, on pouvait lire : *« Les petits fraudeurs vont aux galères, les gros partent en croisière »*, ou encore *« Où est passé l'argent que les banques nous ont pris ? »*, mais aussi des slogans contre le gouvernement Renzi et son décret *« Salva banche »*, littéralement *« sauvetage des banques »*.**

SINISTRA LAVORO

Sur les pancartes : Victime du Salva banche Rendez-nous tout notre argent.

Entré en vigueur le 22 novembre 2015, ce décret porte bien son nom : il s'agit en effet de sauver quatre banques menacées de faillite après avoir spéculé et accumulé des créances douteuses. Renzi a bataillé avec l'Union européenne pour faire accepter son décret, qui autorise ces banques à placer les crédits douteux – c'est-à-dire risquant de n'être jamais remboursés – dans une structure financière spéciale qui leur permettra de s'en débarrasser petit à petit, avec le soutien de l'État bien sûr.

En réalité, ceux qui se sont retrouvés ruinés du jour au lendemain sont d'abord et avant tout les petits épargnants, ceux qui n'étaient pas suffisamment bien renseignés pour retirer leurs fonds à temps, ceux qui avaient fait confiance à leur banque « régionale » qui leur assurait qu'elle plaçait leurs économies sur des produits « sûrs et peu spéculatifs ». Parmi eux se trouvaient une majorité de retraités, des petits-bourgeois, commerçants, artisans, mais aussi des travailleurs arrivés à l'âge de la retraite, ayant placé toutes leurs économies, et notamment la « liquidazione », l'indemnité de fin de contrat en vigueur en Italie, dans des créances qui se sont avérées tellement spéculatives et douteuses qu'elles sont appelées « sofferenze » (souffrances) en italien…

D'après les associations de consommateurs – qui reprochent aux banques et à la banque centrale italienne de n'avoir pas joué leur rôle en taisant les risques et en n'informant pas les clients – près de 130 000 épargnants pourraient être touchés.

L'affaire fait du bruit depuis fin novembre et le suicide d'un retraité de Civitavecchia, après la perte de toutes ses économies investies par l'une des quatre banques toscanes, la Banque Etruria. À la perte de confiance envers les banques et le gouvernement s'ajoute le dégoût provoqué par les collusions évidentes entre responsables politiques et dirigeants du monde financier. La ministre des Réformes constitutionnelles du gouvernement Renzi, Maria Elena Boschi, n'a convaincu personne lorsqu'elle a tenté de faire croire que son père, vice-président de la banque Etruria, n'était qu'un subalterne de bonne foi, d'ailleurs depuis peu au conseil d'administration, alors qu'il y siège depuis cinq ans et a été promu justement au moment où sa fille devenait ministre. Sans parler de son implication dans des affaires louches allant de l'évasion fiscale aux relations mafieuses.

Dupés et ruinés, ces petits épargnants, courtisés par le Mouvement 5 étoiles de Grillo comme par la Ligue de Salvini, admirateur italien de Marine Le Pen, réclament que les banques leur rendent leur argent. Ils sont victimes d'un système capitaliste à bout de souffle, asphyxié par sa propre financiarisation. Ils sont non seulement exploités mais carrément spoliés par des mafias en tout genre, dont celle des banques, alliées du pouvoir, n'est pas la dernière.

Seule la classe ouvrière qui, elle aussi, subit les attaques du gouvernement serait en mesure d'ouvrir des perspectives politiques, y compris à ces petits épargnants en colère, contre la classe capitaliste, ennemi commun servi par la politique de Renzi.

**Nadia Cantale**

# Île de La Réunion :
## Coup de colère des apprentis

Mardi 26 janvier à La Réunion, une soixantaine d'élèves du Campus pro de Saint-Pierre ont manifesté en bloquant un rond-point du centre-ville. Ces jeunes apprentis en carrosserie-mécanique passent une partie de leur emploi du temps en pratique chez des garagistes. Le reste du temps ils sont en cours. Seulement, le bâtiment dans lequel ils suivaient une formation pratique a été fermé en septembre suite à une malfaçon constatée au niveau de la charpente. Ils se sont donc retrouvés privés de cet enseignement pendant quatre mois.

Leur direction leur avait assuré qu'une solution de remplacement serait trouvée pour la rentrée de janvier 2016, mais à la reprise des cours en ce début d'année, ils étaient toujours livrés à eux-mêmes. Ils sont donc descendus dans la rue pour dénoncer leur situation et demander de nouveaux locaux.

Leur action a eu un effet immédiat. Le président de la chambre des métiers, récemment élu sur la liste de droite qui dirige la région, et le représentant de la région à la formation professionnelle, se sont déplacés pour leur expliquer qu'ils auraient à nouveau accès au bâtiment… en mars, alors que leur examen a lieu en mai !

En fait le bâtiment dangereux a été construit en 2009 par la GTOI, une filiale locale du groupe Colas. Il a été facturé 40 millions d'euros à la région. Or, les travaux de consolidation de l'édifice s'élèvent à 10 millions d'euros, somme pour laquelle la GTOI essaye de transiger. Ce groupe aurait pourtant largement les moyens de payer cette somme puisque, avec un autre compère, il rafle la majorité des grands travaux, surtout publics, de l'île, dont la nouvelle route du littoral, qui sera facturée à au moins 1,6 milliard d'euros !

Les élus de droite, défenseurs déclarés du patronat, ont préféré prendre des gants avec la GTOI et faire traîner les choses en longueur, quitte à faire perdre l'année scolaire à plusieurs dizaines de jeunes ouvriers en formation.

**Correspondant LO**

# Grève au garage

Dix ouvriers sur douze du garage Poinama de Saint-André à La Réunion se sont installés, le 26 janvier au matin, devant l'entrée avec chaises, table, drapeaux de la CGTR et sono. C'était la première grève depuis plus de cinquante ans qu'existe ce garage.

Les ouvriers en ont assez des interventions intempestives et des injures des cogérants de l'entreprise, assez aussi d'être lanternés pour l'obtention du 13e mois et la reconnaissance de leur qualification avec un salaire correspondant. Ils réclamaient également une indemnité de salissure et un arriéré de la prime Cospar que leur devaient les patrons, une prime de vie chère obtenue après les grèves de 2009 et que le gouvernement socialiste a supprimée en 2013.

Les grévistes n'étaient pas encore installés qu'un des cogérants est venu les solliciter pour entamer de suite une négociation. Il a réitéré sa demande plusieurs fois dans la journée, mais ce n'est qu'en fin d'après-midi que les ouvriers de Poinama ont accepté de discuter, après s'être fait voir sur une avenue particulièrement passante.

Les patrons qui, le matin encore, juraient qu'ils n'avaient pas les moyens de payer et pleuraient sur le sort de leur « petite entreprise », lâchaient une augmentation de salaire de 50 euros net à partir de février 2016. Ils s'engageaient à recevoir individuellement chaque ouvrier pour définir le niveau de sa qualification et le coefficient devant lui être appliqué pour le calcul de son salaire, à payer la prime de salissure. Ils s'engageaient aussi à veiller au respect des travailleurs et à enclencher début février le paiement progressif du 13e mois après, ont-ils précisé, avoir renégocié leurs tarifs avec les assurances. Les grévistes obtenaient enfin le paiement de leur journée de grève.

Les ouvriers ont alors repris le travail après avoir obtenu gain de cause sur la quasi-totalité de leurs revendications. Un succès qui est à mettre sur le compte de leur unité et de leur détermination.

**Correspondant LO**

# Renault Trucks : débrayages pour les salaires

**Mercredi 20 janvier a eu lieu la première réunion salaires chez Renault Trucks, à Vénissieux en banlieue lyonnaise. Pour 2016, la direction annonçait pour les ouvriers 0,6 % d'augmentation générale et un budget de 0,5 % de la masse salariale pour les augmentations individuelles. Pour les Atam, c'était l'inverse. Et pour ces derniers elle annonçait son intention, d'ici quelques années, de supprimer totalement les augmentations générales, ne gardant que les augmentations individuelles.**

Ces annonces ont été mal accueillies dans les ateliers et les bureaux, car la majorité des ouvriers et des Atam ne touchent que les augmentations générales : seuls 30 % ont une augmentation individuelle, et certains restent même cinq ou dix ans sans en avoir.

Le débrayage à l'appel des organisations syndicales à l'occasion de la première réunion n'a pas été un succès. Mais le suivant, une semaine plus tard, mercredi 27 janvier, pour la deuxième réunion, en a été un : 350 grévistes étaient au rassemblement à Vénissieux, venant des ateliers et des bureaux de Vénissieux et Saint-Priest et aussi de l'usine Ponts de Saint-Priest. Des débrayages ont eu lieu aussi dans les autres usines Renault Trucks, à Blainville et à Limoges, où la production était arrêtée.

À Vénissieux, les grévistes ont envahi la salle où avait lieu la négociation et ils y sont restés jusqu'au changement d'équipe. L'ambiance était chaude et le DRH a senti la colère monter. Suite à cette action, la direction a modifié ses annonces : les augmentations générales seront de 0,8 % et le budget des augmentations individuelles passe à 0,7 % de la masse salariale.

C'est évidemment largement insuffisant. Le groupe Volvo, dont fait partie Renault Trucks, annonce pour 2015 une augmentation de la rentabilité et des bénéfices toujours plus importants. Mais la direction affirme que les augmentations générales seraient déjà bien au-dessus de l'augmentation officielle des prix, qui est de 0 % pour 2015. Sauf que pour la nourriture, l'habillement ou les loyers, c'est bien plus que ça. Voilà des années que les salaires ne suivent pas l'augmentation réelle des prix, et la direction a beau provoquer en affirmant que Renault Trucks serait une des entreprises qui paient le mieux dans la région lyonnaise, les travailleurs en grève lui ont signifié que, pour eux, il manque 100 euros sur la paye.

Le lendemain jeudi 28, un nouveau débrayage a eu lieu pour aller à la réunion du comité central d'entreprise (CCE), à plus de 200. À l'usine Ponts, les travailleurs s'étaient mis en grève dès le début de la matinée et ils se sont rassemblés devant les portes de l'usine pour faire un barbecue en attendant l'équipe du soir, dont certains sont restés quelque temps avec eux.

La direction, ce jour-là, refusant de discuter devant les grévistes, a quitté la salle et a reçu une délégation des organisations syndicales. La seule chose qui en est sortie est l'idée que les salariés pourraient toucher éventuellement quelque chose dans quelques mois si les bénéfices étaient suffisamment importants. Ce n'est pas ces vagues promesses qui feront baisser la colère et, pour faire reculer la direction, il faudra continuer et amplifier la mobilisation.

**Correspondant LO**

# OMS Synergie – Paris Habitat : les grévistes ont gagné

**Après plus de quatre mois de grève, les salariés d'OMS Synergie, qui entretiennent les immeubles HLM du bailleur social Paris Habitat, ont fêté le 30 janvier leur victoire. Ils ont finalement réussi à fait céder le patron, qui n'avait jusqu'ici accepté de discuter que par l'intermédiaire de la médiatrice désignée par la justice.**

La grève ayant débuté le 21 septembre, dès octobre le patron demandait l'expulsion du piquet des grévistes rue de Noisy-le-Sec dans le 20e arrondissement parisien. Cette expulsion refusée par le juge, une médiatrice avait été désignée par le tribunal pour contraindre les responsables d'OMS à négocier. Le patron demandait ensuite le licenciement des deux délégués des grévistes, ce qui fut aussi refusé par l'inspection du travail.

Malgré les pressions patronales, rien n'arrêta la détermination des salariés, qui se sont rassemblés devant des hôtels sous-traitant le nettoyage à OMS Synergie Sud ou à une société du groupe. Ils ont multiplié les manifestations devant l'entreprise donneuse d'ordres, Paris Habitat. Celle-ci, liée à la mairie de Paris, est présidée par un ancien maire PS du 19e arrondissement et son directeur émargerait, selon la presse, à 180 000 euros par an. Les grévistes se sont donc aussi adressés aux élus, devant la mairie du 20e ou devant le cabinet d'Anne Hidalgo à l'hôtel de ville de Paris.

Pour Paris Habitat, qui souhaitait se dédouaner de sa responsabilité, il s'agissait d'un simple conflit interne à OMS. Mais les grévistes, soutenus par des locataires du quartier des Fougères et des militants syndicaux CNT et CGT, tenaient bon. Des articles de presse et des radios militantes se faisaient l'écho de leur grève et les invitaient à prendre la parole et à faire connaître leurs interventions.

Après avoir refusé un premier protocole d'accord fin décembre, lors de l'intervention de la médiatrice, le patron, le 26 janvier, contactait les grévistes, pressé de leur faire reprendre le travail.

Mais, pour cela, il a dû régulariser leur situation en indiquant leur vrai numéro de Sécurité sociale sur leur fiche de paye, fixer des dates de versement de la paye entre le 11 et le 13 du mois suivant et accepter de payer des acomptes. Il a dû aussi augmenter les salaires en passant tous les salariés du 1er au 2e échelon de leur grille salariale, et fournir une machine à laver et un sèche-linge pour nettoyer les vêtements de travail.

Le jour de la négociation, le patron s'était même muni de chèques pour chacun, représentant environ 60 % des quatre mois de grève et une prime de 200 euros si le travail reprenait avant le 28 janvier. Il gardait cependant les chèques des deux délégués sous la main, au cas où...

Même si des revendications restent pendantes, comme le 13e mois, la prime de salissure et la subrogation pour la Sécurité sociale, les travailleurs d'OMS sont heureux d'avoir fait reculer leur patron, ce qui, dans le secteur de la propreté, n'est pas une mince affaire.

**Correspondant LO**

# Carrefour : tentative de licenciement... pour une erreur de 5,32 euros

Vanessa, 37 ans, qui souffre de sclérose en plaques, reconnue comme travailleuse handicapée à 80 %, travaille dans un Carrefour Market de Mézières-sur-Seine, dans les Yvelines, depuis 2012. Elle avait enchaîné les CDD, avant de réussir, avec l'aide de la CGT, à faire requalifier son contrat en CDI, ce qui a été très mal pris par son supérieur : *« Il m'a dit que j'allais le payer cher »*, raconte-t-elle.

Alors, lorsque le 22 décembre dernier, en fin de journée, elle oublie d'encaisser un pack de bière et deux sachets plastique, en tout 5,32 euros de marchandise, elle est renvoyée aussitôt chez elle pour ce motif dérisoire, en mise à pied conservatoire.

La direction de Carrefour a fini par revenir en arrière et par la réintégrer, craignant sans doute la mauvaise publicité que lui faisait cette histoire, qui a suscité l'indignation et une pétition de près de 3 000 signatures en quelques heures. Carrefour a fait preuve de son mépris en annonçant d'abord la réintégration à la presse ; l'employée ne l'a apprise que par un coup de fil de France Info.

Ce genre d'affaire est très courante dans la grande distribution, qui a l'habitude de se débarasser sans formalité des travailleurs qu'elle juge gênants. En mars 2015 par exemple, une caissière de Leader Price au Cannet-des-Maures, dans le Var, avait été licenciée pour une erreur de caisse, puis réintégrée grâce à la grève illimitée de ses collègues. Beaucoup d'autres travailleurs licenciés ne sont pas réintégrés. C'est pour fêter la réintégration de Vanessa et dénoncer ces pratiques de la grande distribution qu'un rassemblement a eu lieu samedi 30 janvier devant le Carrefour Market de Mézières-sur-Seine.

**Hélène Comte**

# Isochem – Pont-de-Claix : les travailleurs refusent les licenciements

**Mardi 19 janvier la direction d'Isochem a annoncé la fermeture de son site de Pont-de-Claix, dans l'Isère, et le licenciement de ses 28 salariés pour le 1er mai 2016 si aucun repreneur ne se manifeste d'ici là. Les travailleurs se sont mis en grève pour exprimer leur mécontentement et réclamer le maintien de leur emploi sur le site.**

LO

Ils ont bloqué l'entrée de l'usine aux véhicules pendant une semaine, du jeudi 21 au jeudi 28 janvier, et ont pu s'adresser à plusieurs centaines de travailleurs.

Ils refusent d'être les victimes du jeu de Monopoly que jouent les patrons de la chimie. Issu de la partition en sept sociétés différentes de l'usine chimique de Pont-de-Claix, qui appartenait au groupe Rhône-Poulenc, puis devenu membre du groupe SNPE, Isochem a été racheté en 2010 par le fonds d'investissement Aurelius. L'an dernier la moitié des postes avaient déjà été supprimés.

Aurelius est coutumier du fait : il rachète les entreprises pour une bouchée de pain, et s'en débarrasse après avoir licencié les salariés… et s'être engraissé au passage. Ainsi, en 2007, ce fonds d'investissement avait racheté l'entreprise de vente par correspondance Quelle (550 salariés) pour un euro symbolique, puis l'avait mise en liquidation judiciaire deux ans plus tard, empochant au passage 37 millions d'euros. Les anciens employés, en majorité des femmes, avaient attaqué Aurelius, qui a été condamné en 2012 par le tribunal de commerce d'Orléans pour « comportement vautour ». De même, lors de son rachat en 2010, Aurelius a obtenu de la SNPE (entreprise détenue à 100 % par l'État) qu'elle conserve la dette de 50 millions d'euros qu'Isochem avait envers elle.

Actuellement, la principale société du site, Vencorex, a refusé de reprendre les activités d'Isochem dont elle est pourtant cliente. Elle refuse de s'engager également sur la reprise des salariés.

Par leur action, les salariés Isochem ont obtenu le report à la mi-février du début de la négociation du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui devait commencer le 27 janvier, et aussi qu'il n'y aurait pas de licenciement avant le troisième trimestre.

Les travailleurs d'Isochem, comme ceux des autres entreprises de la plate-forme, dont le sort est intimement lié depuis des décennies, n'ont aucune raison de laisser faire ces rapaces.

**Correspondant LO**

# SNCF : nouvelle dégradation du service

À partir d'avril 2016, la SNCF va systématiquement appliquer des frais en cas d'annulation ou d'échange de billets de train. Il en coûtera 5 euros à l'usager pour toute modification sur un billet de type loisir, et 15 euros si elle se fait à la veille du départ. Actuellement, les billets loisir sont échangeables ou remboursables sans frais jusqu'à la veille du départ, une retenue de 12 euros n'est appliquée que la veille du départ. La différence n'est donc pas négligeable !

Pour justifier cette mesure, Rachel Picard, la directrice de SNCF Voyages, a commencé par invoquer l'intérêt de l'usager. En diminuant le nombre des annulations ou échanges, cela permettrait de ne pas bloquer des places inutilement jusqu'au dernier moment, et même d'abaisser quelque peu les tarifs. Car ceux-ci n'augmenteraient plus systématiquement au fur et à mesure de l'approche de la date de départ, mais aussi en fonction du taux d'occupation des trains. Ils continueraient à croître les quinze derniers jours, mais « moins vite qu'avant ». Ils seraient particulièrement intéressants dans les trains peu remplis, ou bien quand la météo s'annoncerait pluvieuse… c'est-à-dire dans les situations qui intéressent le moins les usagers. Quel cadeau est-ce là ?

Rachel Picard a aussi donné la vraie raison de cette mesure : il s'agit avant tout de mieux remplir les TGV pour améliorer leur rentabilité… quitte à supprimer un service rendu aux voyageurs. Cette dégradation s'ajoute à l'aspect le plus scandaleux de la politique de la SNCF : la fixation des tarifs en fonction du marché, totalement opaque pour les voyageurs, et qui s'est soldée par une augmentation des tarifs effectifs telle que le train est devenu un moyen de transport inaccessible pour bien des familles de milieu populaire.

**Valérie Fontaine**

# Brétigny : silence sur les responsabilités

L'accident de Brétigny n'en finit pas de faire couler de l'encre. Ainsi, *Le Canard enchaîné* a révélé les pratiques de différents cadres de la SNCF. Alors que la direction de celle-ci avait promis de faire la lumière sur cet accident dramatique, qui a fait sept morts et plusieurs dizaines de blessés, la mise sur écoute de cadres du service juridique a montré qu'en fait de transparence, la direction avait décidé de maintenir un écran de fumée des plus opaques.

Ainsi, une cadre de ce service a recommandé à un salarié : *« Moi, je t'invite à ne rien apporter* [aux policiers]… *Tu viens avec rien… Il faut attendre leurs demandes.»* Un autre cadre, interrogé précédemment par la police, a recommandé à l'un de ses collègues du même service : *« Les normes, moi, je ne les ai jamais évoquées, parce qu'il ne faut pas les évoquer, et, comme ils* [les policiers] *ne les connaissent pas, ils ne demanderont pas. »* Une autre cadre a recommandé d'édulcorer un rapport et d'éliminer l'expression *« en très mauvais état »* pour trouver d'autres mots plus appropriés.

Les familles des victimes, désireuses de connaître la vérité sur la mort de leurs proches, apprécieront la nuance ! Malheureusement, tout cela n'a rien d'étonnant, la direction de la SNCF tenant à tout prix à gommer sa responsabilité dans l'accident de Brétigny. Pourtant tout démontre que c'est sa politique d'économies sur l'entretien des voies qui a conduit à cet accident.

**Aline Urbain**

# Foyer Adoma Marc-Seguin – Paris : contre l'intervention policière

Samedi 9 janvier, une manifestation s'est rendue du foyer de travailleurs immigrés Adoma, situé rue Marc-Seguin, jusqu'à la mairie du 18e arrondissement de Paris. Il s'agissait de protester contre les rafles dans les foyers de travailleurs immigrés et d'exiger la libération de six sans-papiers, encore en centre de rétention quarante jours après l'intervention de la police dans ce foyer.

Dans le numéro du 20 décembre de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) relataient ainsi cette intervention :

*« Le 16 décembre dernier, des policiers sont intervenus dans le foyer Marc-Seguin situé dans le 18e arrondissement et ont embarqué manu militari des résidents pour les jeter dans le centre de rétention administrative de Vincennes. Certains ont été relâchés mais d'autres demeurent toujours en détention.*

*Depuis plusieurs mois les travailleurs immigrés de ce foyer font la grève des loyers pour obliger la direction de l'Adoma, gestionnaire de ce foyer, à terminer sa réfection, et à rouvrir le restaurant et la cafeteria car manger à l'extérieur coûte trop cher pour la bourse de la plupart des résidents.*

*Au lieu de satisfaire ces revendications, la direction a préféré faire appel à la police pour intimider les résidents dans le but de casser leur grève. Mais la lutte continue.*

*Ils ont raison de ne pas se laisser marcher sur les pieds par ce marchand de sommeil. »*

Contre des travailleurs immigrés, dont le seul crime est de vouloir faire respecter leurs droits et leur dignité, les dirigeants de l'Adoma tirent profit du climat policier entretenu par Hollande et son gouvernement. C'est inacceptable.

**Un nouveau rassemblement est prévu le vendredi 12 février à partir de 17 heures devant le siège de l'Adoma, 42, rue Cambronne Paris 15e.**

# Chantier STX – Saint-Nazaire : satisfaction patronale, ras-le-bol ouvrier

LO

**Le lundi 1er février, trois mois après la visite de Hollande au chantier naval STX de Saint-Nazaire, c'était au tour de Macron de venir défendre sa politique. Il venait annoncer deux nouvelles commandes de paquebot, prétendant qu'elles étaient le résultat du plan de compétitivité mis en place par la direction avec la complicité de la CGC et de la CFDT ainsi que celle de FO, qui ne l'a pas signé mais n'a pas jugé bon de le dénoncer.**

À 10 heures, un rassemblement à l'appel de la CGT permettait aux travailleurs de l'entreprise d'exprimer leur hostilité à cette politique qui a profité aux bénéfices (dixit la direction) mais qui s'est traduite par une aggravation des conditions de travail.

Dès le lendemain, ces nouvelles ont été accueillies par un débrayage d'une heure aux Panneaux plans, le principal atelier des chantiers. Au départ, il s'agissait de protester contre le chronométrage et l'intensification du travail qu'il prépare. Mais très vite d'autres revendications ont fusé : sur les salaires, sur l'embauche, sur le reclassement des salariés usés par le travail qui voient se profiler le licenciement pour inaptitude. Il a aussi été question de la restitution des jours de RTT gelés par le plan de compétitivité, contre lequel il y avait déjà eu plus de deux semaines de grève. Les intérimaires (qui participaient au débrayage) ont eux aussi mis en avant leurs revendications salariales et demandé à ce que ceux qui le souhaitent puissent être embauchés.

Le regain d'activité sur le chantier naval et les carnets de commandes pleins à ras bord à l'usine voisine d'Airbus n'ont pas fait baisser le chômage dans la région. C'est le résultat de la politique patronale qui refuse d'embaucher en CDI et préfère faire venir des travailleurs de très loin et s'en débarrasse à la moindre baisse de charge.

Bref, si tous les notables se sont félicités de la venue de Macron et de ses annonces, pour les travailleurs, qui ont vu l'effectif ouvrier en CDI fondre de 3 000 à 800 en dix ans, il n'en était pas de même. Ce débrayage en a témoigné.

**Correspondant LO**

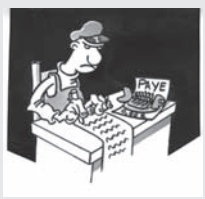


# Nos lecteurs écrivent : chômage et Pôle emploi, le parcours du combattant

Au chômage depuis deux ans, j'ai eu la surprise de recevoir un courrier de Pôle emploi le 5 janvier, de décision de cessation d'inscription, sans aucune explication et sans motif. Il est vrai que ce n'est que la troisième fois que cela arrive. Ayant un temps partiel avec plusieurs contrats, depuis quelques mois, j'ai droit à un complément d'allocations. Difficile de comprendre cette décision… que les employés n'ont pas comprise non plus !

Par téléphone, on m'a demandé de me réinscrire et de refaire une demande d'allocations, alors que je transmets tous les documents sur ma situation chaque mois. On m'a dit d'aller directement voir sur place à mon Pôle emploi et de me réinscrire sur leur site Internet. Sur place, une employée et sa supérieure ont fini par résoudre ma situation, ce qui m'a permis de retrouver mes droits. Mais il faudra encore attendre pour mon complément d'allocations, car dorénavant les fiches de paie que les chômeurs transmettent tous les mois sont traitées par un prestataire de services à Rennes, alors que je réside à Clermont-Ferrand !

J'ai également demandé si je pouvais quitter un CDD de 50 % qui se termine en mai, au profit d'un autre CDD de 50 % mais plus proche de chez moi et qui se prolonge jusqu'en novembre, ayant également un CDD de 10 %. La responsable m'a expliqué que j'en avais le droit, mais qu'alors mon inscription cessera automatiquement ! Ensuite, il faudra faire un recours, qui passera devant une commission paritaire, afin de décider si je pourrais de nouveau recevoir mon complément d'allocations. Et, d'après cette employée, ce n'est jamais le cas : un chômeur qui quitte un CDD perd de fait tous ses droits, même si la loi est tout autre.

Être chômeur, c'est non seulement chercher du travail, mais c'est aussi et surtout se battre pour conserver ses droits.

**Une lectrice (Clermont-Ferrand)**

# Dassault – Argenteuil : les vautours

**Après avoir asséché les finances publiques pendant plusieurs décennies avec le programme Rafale, Dassault bombe le torse pour avoir réussi à décrocher deux contrats à l'export, avec l'Égypte et le Qatar. Mais les tensions qui s'exacerbent au Moyen-Orient sous la houlette des grandes puissances, et notamment de la France, lui mettent davantage l'eau à la bouche.**

L'éditorial du journal d'entreprise *Dassault Mag*, signé du PDG Éric Trappier, illustre le cynisme des objectifs visés : *« Contrairement à ceux qui voulaient toucher les dividendes de la paix après la chute du mur de Berlin, nous avons toujours su que la paix est un dividende de l'effort de défense. C'est aussi pour cela que nous faisons notre métier. »*

C'est bien entendu au nom de la lutte contre le terrorisme que Dassault entend, lui, toucher les dividendes de la guerre. Et, comme il faut rendre tout cela présentable, le PDG, flanqué des représentants de toutes les organisations syndicales, est allé lui aussi *« rendre hommage aux victimes du Bataclan »*. Il est vrai que Dassault lui-même ne s'est pas risqué à une telle démonstration, tant elle serait apparue choquante aux yeux de tous, mais il y a délégué son premier violon, qui a affirmé aux salariés *« l'avoir fait en votre nom à tous »*. Mais à qui a-t-il donc demandé ?

Si Dassault a tenu à embarquer les organisations syndicales avec lui, c'est aussi qu'il compte faire taire tous ceux qui, à l'usine, tout en étant profondément choqués par ces attentats terroristes, ne se sentent pas pour autant solidaires des va-t-en-guerre et de celui qui compte bien en faire pour lui-même une opération très rentable.

**Correspondant LO**

# Fondation Dassault – Corbeil-Essonnes : en grève

**Une cinquantaine de salariés de la fondation Dassault de Corbeil-Essonnes sont mobilisés dans une grève depuis lundi 1er février.**

Pour gagner une implantation dans la ville de Corbeil-Essonnes dont il prévoyait de conquérir la mairie, le milliardaire Serge Dassault y avait basé en 1993 cette fondation portant son nom et destinée à accueillir un public handicapé. Le personnel regroupe 70 professionnels et la fondation profite de financements publics à travers les conseils départemental et régional.

Même si cela ne s'était pas traduit par des arrêts de travail, le personnel fait face, depuis l'arrivée d'une nouvelle direction il y a un an, à des pressions incessantes, qui vont des petites remarques dégradantes aux menaces directes de licenciement. La direction cherche surtout, à travers son management, à imposer une discipline de travail demandant au personnel davantage de flexibilité et de polyvalence. Le discours est à la mode chez les directeurs contaminés par les exigences patronales et se relaie dans des environnements de travail peu habitués à l'affronter collectivement.

Pour faire passer cette nouvelle organisation de travail davantage marquée par la polyvalence, la direction invoque des directives du conseil départemental, plus exigeantes sur le plan financier. Dans ce yoyo entre fondation et département, les salariés sont baladés sans trouver de véritables interlocuteurs.

Alors, c'est le mérite de la grève d'être une réponse collective des salariés, qui jusque-là subissaient individuellement les pressions de l'encadrement. Les grévistes veulent que chacun soit reconnu dans son métier et dans ses droits.

**Correspondant LO**

# Vallourec : les profits doivent servir à garantir emplois et salaires

LO

**Lundi 1er février, le groupe Vallourec a annoncé la fermeture du laminoir de Saint-Saulve, près de Valenciennes. Cela fait partie d'un plan où ce groupe mondial de fabrication de tubes pour l'industrie, en particulier pétrolière, annonce 2 200 suppressions d'emplois dans le monde, dont 850 en France.**

Elles correspondent, entre autres, à la fermeture d'un autre laminoir à Deville, en Seine-Maritime, ainsi que celle de deux hauts-fourneaux au Brésil et d'une ligne de traitement thermique en Écosse.

Depuis avril 2015, un bien mal nommé plan de sauvegarde de l'emploi était en cours, prévoyant plus de 300 suppressions d'emplois dans la région de Valenciennes, sur les deux sites de Saint-Saulve et Aulnoye-Aymeries. Mi-janvier la direction laissait alors entendre qu'il serait aggravé. Vallourec prétexte un contexte difficile dû à la chute des cours du pétrole, avec des pertes en 2014 et en 2015, pour réduire la capacité de production de 50 %. Mais la direction s'épanche moins sur les 2 milliards de dividendes distribués aux actionnaires dans les douze années précédentes, quand les affaires marchaient bien, de quoi garantir le salaire de 6 000 salariés pendant dix ans !

Quant à l'État, il vient au secours… des actionnaires de Vallourec en annonçant une recapitalisation d'un milliard d'euros. La moitié sera apportée par l'État, principal actionnaire. La Bourse a d'ailleurs fait un bond de 13 % à cette annonce : pour les capitalistes, des emplois supprimés et de l'argent public à flots, c'est tout bénéfice !

Suite à l'annonce de la fermeture du laminoir de Saint-Saulve, des élus locaux de tous bords se sont indignés : Laurent Degallaix, député-maire UDI de Valenciennes, Anne-Lise Dufour, députée-maire PS de Denain, Cécile Gallez, maire Les Républicains de Saint-Saulve, et Alain Bocquet, député-maire PCF de Saint-Amand-les-Eaux. Tous, d'une façon ou d'une autre, affirment s'être fait balader par Vallourec, qui leur aurait caché des informations, et en appellent maintenant à des engagements de la part de l'État et du ministre de l'Économie Macron pour maintenir le site de Saint-Saulve et son aciérie. Mais ils ont contribué, eux, à balader les travailleurs en affirmant qu'en tant qu'élus ils pourraient se faire entendre de l'État et des patrons pour influencer leurs plans industriels. Pendant ce temps, les capitalistes continuent de faire leurs calculs en fonction de leurs profits et avec la peau des travailleurs.

Les travailleurs de Vallourec se sont mobilisés depuis des mois contre les suppressions d'emplois annoncées. Ils ont fait grève et ont manifesté à plusieurs reprises pour cela, seuls ou avec d'autres travailleurs de la région. Des ouvriers ont démarré une grève mardi 2 février, et ils ont raison, car les travailleurs ne pourront compter que sur leur mobilisation pour se défendre.

**Correspondant LO**

## À Déville-lès-Rouen

Dans son plan de suppressions d'emplois, Vallourec a annoncé la fermeture du laminoir de Déville-lès-Rouen. Sur ce site, la direction avait annoncé, en octobre dernier, que 110 emplois sur 380 devaient déjà être supprimés. La fermeture du laminoir entraînerait la suppression de 100 postes supplémentaires !

Les travailleurs de Vallourec se sont mobilisés à de nombreuses reprises pour défendre leurs emplois. Ils ont toutes les raisons de continuer, car Vallourec a largement de quoi payer pour les maintenir.

**Correspondant LO**

# STMicroelectronics : non au plan de licenciements

**Mercredi 27 janvier, STMicroelectronics, entreprise de plus de 6 000 travailleurs dans l'agglomération grenobloise (Grenoble et Crolles), a annoncé un plan de suppression de 1 400 emplois dans le monde.**

Cette multinationale, fabricant de semi-conducteurs, vient en effet de décider de fermer un de ses secteurs d'activité, les composants électroniques pour décodeurs numériques, les appareils qui permettent de recevoir la télévision et Internet par câble, antenne ou satellite. Ce secteur employait jusqu'à présent 2 000 salariés.

Des 1 400 emplois supprimés, 670 seraient en Asie, 120 aux États-Unis, et en France un plan de départs dits volontaires de 430 salariés serait étalé sur trois ans jusqu'à 2018.

Le jour même de l'annonce, la direction a réuni à Grenoble, principal site concerné en France, plusieurs centaines de salariés. Elle a affirmé que 600 salariés de la division CPD, qui va fermer, seraient reclassés durant le premier trimestre 2016.

Après des explications alambiquées des raisons du manque de rentabilité de cette division, telles que *« la grosse et grasse chenille ne s'est pas transformée en papillon »*, et une présentation des activités de la division qui devrait absorber la grande majorité des emplois, la parole a été donnée à la salle.

Des salariés ont dit leur manque de confiance dans la pérennité des emplois dans la nouvelle division, car les mêmes boniments avaient déjà été servis lors de restructurations précédentes pour les divisions téléphones mobiles et décodeurs numériques. D'autres ont dit leur crainte que les départs ne soient pas si volontaires qu'annoncé, car plus d'une centaine de salariés devront assurer la maintenance des produits de CPD pendant plus d'un an et n'auront plus l'opportunité de se recaser dans la nouvelle division. Un collègue a rappelé le cas de salariés que la direction avait désignés volontaires lors de précédents plans.

Toutes ces interventions ont été applaudies par la salle, et la défiance exprimée à l'encontre de la direction est bon signe pour la suite.

L'entreprise a perçu pour ses deux sites de Grenoble et Crolles des milliards d'euros d'aides de l'Europe, de l'État, de la région et des collectivités locales, versés avec la complicité des gouvernements et des pouvoirs publics de droite comme de gauche.

Les actionnaires se sont repus de dividendes et le gouvernement actuel est partie prenante des suppressions d'emplois, car il est aussi actionnaire et aurait pu s'y opposer s'il en avait eu la volonté. Les 1 400 suppressions d'emplois sont inacceptables.

**Correspondant LO**

# Servier : 610 licenciements annoncés

Le laboratoire pharmaceutique Servier, du nom de son fondateur, a annoncé la suppression de 610 emplois de visiteurs médicaux sur 690 en France. Mardi 2 février, une journée de grève et une manifestation ont été organisées par les syndicats. C'est une première, dans ce laboratoire où le paternalisme du fondateur est très présent, même après la disparition récente de celui-ci. Ainsi, jusqu'en 2015, il n'y avait pas de syndicat dans l'entreprise.

En 2014, la direction avait annoncé un plan de réorganisation et demandé à des salariés de déménager pour garder leur emploi dans le groupe. Mais, un an et demi plus tard, c'est purement et simplement la porte. La direction tente bien sûr de justifier ces licenciements par des difficultés économiques : les ventes (hors les produits génériques) ont diminué de moitié en cinq ans et plus de 80 % de celles-ci proviennent de médicaments qui pourront être concurrencés par des génériques d'ici 2019. Mais c'est oublier que le laboratoire Servier est le second laboratoire français et le trentième mondial.

L'entreprise emploie 21 200 salariés, dont 5 000 en France. Pendant des années, elle a fait des bénéfices et n'est pas du tout au bord de la faillite. La direction annonce qu'elle vise un chiffre d'affaires de cinq milliards d'euros d'ici 2020 et elle entend devenir un acteur de référence dans le domaine de l'oncologie.

Servier est donc loin de frôler la faillite, comme il voudrait le faire croire. Il a engrangé des centaines de millions de bénéfices. Il a su largement les utiliser pour payer une armada d'avocats afin d'échapper à ses responsabilités dans le scandale du Mediator, où il a tout fait pour ne pas payer d'indemnités aux victimes. De l'argent, il y en a dans les caisses de Servier et il doit servir à maintenir tous les emplois.

**Cédric Duval**

# La Rochelle : *Le Point* au secours du maire

**Depuis qu'il tente d'imposer aux fonctionnaires territoriaux une augmentation non rémunérée du temps de travail, le maire de La Rochelle, Jean-François Fountaine, ne peut plus montrer son nez à une réunion sans y être pris à partie par des dizaines de travailleurs en colère.**

Après deux conseils municipaux perturbés ou annulés, il a même été obligé de réserver une salle de réunion, en cachette du service municipal de réservation des salles.

Alors, l'hebdomadaire *Le Point* du 21 janvier est venu à son secours, dans un article de cinq pages, concentré de haine antiouvrière, dont la une a été placardée sur affichettes dans les rues de la ville.

Le maire *« ose demander »* aux territoriaux d'effectuer *« les 1 607 h légales »*, ironise l'article, qui oublie seulement de préciser que ces 1 607 heures ne sont qu'un maximum légal. Et, comme ces travailleurs avaient obtenu lors des négociations des 35 heures un temps de travail annuel de 1 525 heures environ, la journaliste écrit même, dans un encart en gras : *« Cela fait quatorze ans que les fonctionnaires de La Rochelle prennent des jours de vacances dans l'illégalité »*, mensonge éhonté que même la presse régionale favorable au maire n'avait pas proféré aussi ouvertement. Quant au maire, l'article, flagorneur, le qualifie d'*« ancien navigateur de haut niveau habitué à dompter les bourrasques »*.

Mais au fait, à qui appartient *Le Point* ? Quelle surprise ! À la holding Artémis – c'est-à-dire au milliardaire François Pinault – qui en juillet 2 015 est entrée au capital de l'entreprise du maire de La Rochelle, Fountaine-Pajot (440 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires).

C'est une leçon à retenir : pour les bourgeois comme le maire Fountaine, comme pour la presse qui leur est liée, il n'y a pas d'acquis sociaux. Dans le vocabulaire patronal, les conquêtes ouvrières deviennent même parfois des *« avantages illégaux »*, et dans tous les cas elles doivent être reprises. Sauf si leurs projets sont mis en échec par les travailleurs en lutte, comme c'est le cas jusqu'ici à La Rochelle.

**Correspondant LO**

# La Poste – Lyon : la direction veut faire taire les contestataires

**Vendredi 29 janvier, un conseil de discipline s'est réuni à La Poste du Rhône pour statuer sur la demande de licenciement d'un facteur de Lyon Centre. Militant syndical, celui-ci avait été quelques semaines auparavant l'un des acteurs d'une grève de quinze jours provoquée par une réorganisation qui dégradait les conditions de travail et retardait gravement la distribution du courrier.**

La direction lui reproche son insubordination ainsi que des propos grossiers à l'encontre de sa chef d'équipe. Cette dernière voulait s'opposer à ce qu'il prenne sa pause habituelle au moment où la plupart de ses collègues la prennent. Cela aurait provoqué un retard pour la distribution du courrier, paraît-il. Comme si les vingt minutes de pause que La Poste est tenue légalement d'accorder pour des vacations de plus de sept heures était la cause du retard qui s'accumule depuis le mois d'octobre dans la distribution du courrier !

Ses collègues ne se sont pas laissé duper par cette attaque de la direction et presque tous ont signé une pétition pour s'y opposer. Plus de cinquante d'entre eux ont envoyé un courrier personnel au directeur et une vingtaine ont même apporté leur témoignage devant le conseil de discipline sur les conditions de travail et les difficultés dont la direction elle-même est responsable. Mais plusieurs ont tenu à dire aussi que la grossièreté n'était pas du côté où la direction le pensait.

Les collègues de ce travailleur ont fait grève et ont participé à des rassemblements lors de son entretien préalable et lors d'un premier conseil de discipline, finalement ajourné. Est-ce pour cette raison que la direction a reconvoqué le conseil de discipline un vendredi à 16 h ? C'est raté : les postiers étaient à nouveau là, bien décidés à montrer qu'à leur tribunal c'est La Poste qui est accusée.

**Correspondant LO**

LO

# QUI SOMMES-NOUS ?

## Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal février 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

## Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

*L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.*

## Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code Postal . . . . . Ville . . . . . .

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

| Tarif des abonnements | *Lutte ouvrière* | | *Lutte de classe* |
|---|---|---|---|
| Destination | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Union européenne de l'Ouest, Suisse | 38 € | 76 € | 21 € |
| Reste de l'Europe | 35 € | 70 € | 20 € |
| Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie | 42 € | 84 € | 22 € |
| Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie | 46 € | 91 € | 24 € |
| *Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.* | | | |

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Pour les malvoyants**

www.lutte-ouvriere-audio.org

# États-Unis : la laborieuse sélection des candidats à l'élection présidentielle

**C'est dans le petit État rural de l'Iowa, de trois millions d'habitants, que la sélection des candidats républicains et démocrates pour l'élection présidentielle américaine de novembre prochain a commencé. Le Parti démocrate comme le Parti républicain y ont organisé leurs propres « caucus » : ils ont invité leurs électeurs respectifs à se réunir dans quelque 1 700 lieux, pour débattre et choisir, dans chacun des 99 comtés, les délégués qui soutiennent tel ou tel candidat.**

Ces mêmes délégués éliront ensuite des délégués de district chargés de désigner des délégués aux conventions de l'État, eux-mêmes chargés à leur tour d'envoyer des délégués aux conventions nationales de chacun des partis en juillet prochain. Autant dire que les résultats de ces caucus ne présagent en rien du choix final des deux partis.

### Assaut de démagogie réactionnaire chez les Républicains

Du côté des Républicains, Donald Trump, le milliardaire réactionnaire, était donné favori parmi les douze candidats qui restaient encore en lice, mais c'est Ted Cruz, élu sénateur du Texas en 2013 grâce au soutien de l'extrême droite des Républicains, les Tea Party, qui l'a emporté avec 27,6 % des voix contre 24,3 % à Trump. Il est talonné par Marco Rubio, 23 % des voix, le jeune sénateur de Floride, un candidat plus classique et plus modéré qui pourrait bien rallier à lui les responsables républicains.

Trump espérait l'emporter auprès de la base réactionnaire et du courant le plus à droite des Républicains, d'autant que Sarah Palin, l'égérie des Tea Party (l'extrême droite du Parti républicain), lui a apporté son soutien. Mais sur ce terrain Ted Cruz n'est pas en reste. Lui aussi reprend les thèmes ultraréactionnaires qui plaisent à l'électorat traditionnel du parti, pour la peine de mort, contre le droit à l'avortement, contre tout contrôle des armes à feu. Et surtout il plaît à l'électorat évangéliste, ultrareligieux, largement majoritaire dans l'Iowa.

L'un des atouts de Ted Cruz auprès des gens du peuple est qu'il se forge une image de candidat anti-establishment, et le fait que nombre de politiciens tiennent des propos hostiles et méprisants à son égard le sert plutôt.

Et si Trump a tenté d'élargir son électorat aux couches populaires frappées par la crise, en dénonçant les inégalités et en proposant d'augmenter les impôts sur les riches, Cruz se dit contre le gouvernement fédéral, contre les impôts et même contre un système fédéral d'éducation.

### Bernie Sanders ou comment sauver le Parti démocrate…

Du côté des Démocrates, il faut aussi un démagogue qui s'adresse aux électeurs dégoûtés de huit années de présidence d'Obama. Bernie Sanders vient presque de faire jeu égal avec Hillary Clinton dans les caucus de l'Iowa avec 49,5 % des voix contre 49,8 à Clinton. Sanders a réussi à toucher une partie de l'électorat et a récolté presque autant d'argent que Clinton, mais avec des centaines de milliers de petits dons de quelques dizaines d'euros.

Sanders dénonce l'écart croissant entre les revenus des riches et ceux du reste de la population, un système économique et un système politique dominés par Wall Street, stigmatisant les grandes banques dont il dit vouloir réduire la taille. Il se dit en faveur d'un système unique de couverture médicale et il critique le système mis en place par Obama. Il préconise l'instauration d'un salaire minimum de 15 dollars de l'heure et lui aussi veut annuler le dernier accord de libre-échange négocié par Obama.

Cet homme qui se prétend même « socialiste » n'en n'est pas moins candidat à l'investiture du Parti démocrate, un parti des riches et des banques, de la bourgeoisie. Il a voté pour la guerre contre l'Afghanistan et a approuvé les crédits pour toutes les autres guerres de l'impérialisme américain ; il a soutenu l'attaque d'Israël contre les Palestiniens de Gaza en 2014. Il a voté toutes les lois répressives contre les Noirs et les immigrés sans papiers, qui peuvent aussi servir contre les militants ouvriers. Mais il a réussi à attirer la sympathie d'un certain nombre de médias, de syndicats, et surtout de jeunes qui l'aident dans sa campagne, tout cela pour les remettre dans le giron du Parti démocrate quand la longue campagne des primaires sera terminée.

Ainsi, dans les deux partis, des candidats se présentent comme nouveaux, originaux, différents. Il s'agit de tenter de surfer sur le mécontentement populaire envers les deux partis qui alternent au pouvoir pour servir la grande bourgeoisie contre la population laborieuse.

Les militants trotskystes de *The Spark*, aux États-unis, en concluent que *« dans les élections à venir, les travailleurs n'ont aucune raison de se tourner vers les Démocrates ou vers les Républicains. […] Chercher qui que ce soit à soutenir dans l'un ou l'autre parti est un piège qui éloigne de la nécessité de construire un parti de la classe ouvrière.*

*Les travailleurs ont besoin d'une politique qui défende leurs intérêts, qui oppose les problèmes et les solutions de la classe ouvrière à ceux des capitalistes. Pour cela un parti de la classe ouvrière est indispensable. »*

**Dominique Chablis**

# Camp de Roms évacué à Paris : bidonville et « Cité de la Justice »

**La Préfecture de Paris a ordonné l'expulsion du campement de Roms situé sur les voies de chemin de fer de l'ancienne petite ceinture, vers la porte de Clignancourt au nord de la ville. 400 personnes ont été expulsées mercredi 3 février au petit matin.**

La mairie de Paris prétend qu'elle a réclamé cette évacuation pour leur « mise à l'abri » et qu'elle va trouver une manière de les héberger. Mais si elle a des solutions acceptables, pourquoi ne les a-t-elle pas mises en œuvre avant l'évacuation ? La précarité et l'insalubrité servent de prétexte à cette expulsion en pleine trêve hivernale. La réalité, que dénoncent les associations en contact avec les populations roms comme Amnesty international, est qu'aucune solution de relogement adaptée n'a été proposée.

À chaque démantèlement de ces campements, en plus de la destruction de ce qui leur tient lieu de logement, c'est tout le quotidien des habitants qui est bouleversé. Les enfants scolarisés perdent le contact avec leur école. Les personnes malades qui sont en attente de l'aide médicale d'État voient leurs démarches tomber à l'eau car elles perdent elles aussi le contact avec les organisations humanitaires qui s'occupaient de leur dossier.

En Île-de-France, comme dans d'autres régions, les campements sont détruits par les autorités locales pour se débarrasser temporairement du problème, en misant sur le fait que ces familles iront construire un autre bidonville… ailleurs.

À deux pas de la porte de Clignancourt, porte de Clichy, se construit la nouvelle « Cité de la justice » qui hébergera plusieurs services de ce ministère. On peut voir les bâtiments pousser à une vitesse exceptionnelle. Comme quoi le manque de logements, y compris pour les Roms, n'est pas une question technique.

**Pierre Royan**

# Remorque désobligeante

MARINE NATIONALE

Le cargo Modern Express en difficulté dans le golfe de Gascogne a finalement été arrimé à un remorqueur espagnol. Aucun remorqueur français ne se trouvait à proximité quand l'équipage a dû abandonner le navire en détresse. Il y avait pourtant jusqu'en 2011 un remorqueur de sauvetage basé dans le port de La Rochelle. Mais voilà, comme cela coûtait très cher à l'État, ce navire a été repositionné ailleurs, dans le Pas-de-Calais. Les remorqueurs de haute mer appartiennent à une société privée, Abeille-Bourbon, et sont sous contrat avec l'État qui en a donc supprimé un pour raison d'économies.

Le gouvernement français dit et répète qu'il cherche à assurer la sécurité. Pas sur mer en tout cas.


# Les brochures de Lutte ouvrière

## Cercle Léon Trotsky

- ***Temps de travail, salaires et lutte des classes***

Brochure n° 141, exposé du 10 avril 2015

- ***La longue lutte des Noirs américains***

Brochure n° 142, exposé du 19 juin 2015

- ***Le réchauffement climatique, un révélateur de l'irresponsabilité du capitalisme***

Brochure n° 143, exposé du 9 octobre 2015

## Nouveau

- ***Turquie, printemps 2015. Les travailleurs de la métallurgie en lutte***

La grève dans la métallurgie turque en mai et juin 2015, en particulier à l'usine Renault de Bursa.

**Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro par brochure.**



Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576